



L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE :

OPINIONS DES FRANÇAIS, SIMULATION DES EFFETS

Philippe MOATI
Laurent POUQUET

CAHIER DE RECHERCHE N° 246

NOVEMBRE – 2008

**Département « COMMERCE »
dirigé par Philippe MOATI**

**Département « DYNAMIQUE DES MARCHES »
dirigé par Laurent POUQUET**

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CRÉDOC.

Sommaire

SYNTHESE	3
1. LES RESULTATS DE L'ENQUETE	3
2. LES SIMULATIONS.....	6
3. COMMENTAIRES.....	8
INTRODUCTION	10
1. LES OPINIONS DES FRANÇAIS	13
1.1 L'offre commerciale dominicale et les achats le dimanche	14
1.2 Pour ou contre l'ouverture dominicale ?.....	19
1.3 Les opinions quant à une libération partielle de l'ouverture dominicale.....	21
1.4 Les raisons mises en avant par les personnes défavorables à l'ouverture dominicale.....	23
1.5 Qui est pour ? Qui est contre la libéralisation de l'ouverture dominicale.....	25
1.6 Les déterminants des opinions à l'égard de l'ouverture dominicale des commerces.....	28
1.6.1 Les attitudes à l'égard du temps	28
1.6.2. Les attitudes à l'égard de la consommation et de la fréquentation du commerce.....	36
1.7 Les effets anticipés d'une libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces.....	40
1.8 Les attitudes à l'égard du travail le dimanche.....	47
1.9 Les comportements que projettent les consommateurs dans la perspective de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces	48
1.10 Achats sur internet et attitudes à l'égard de l'ouverture des commerces le dimanche	59
1.11. Ouverture dominicale ou fermeture tardive	66
1.12 Conclusion de la première partie.....	69
2. UNE SIMULATION DES EFFETS DE LA LIBERALISATION DE L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE	71
2.1 L'esprit de la simulation	71
2.2 Les hypothèses de la simulation	74
2.3 La procédure de simulation.....	77
2.4. Les résultats de la simulation pour le commerce alimentaire.....	78
2.5. Les résultats de la simulation pour le commerce non-alimentaire	87
BIBLIOGRAPHIE	82
LISTE DES TABLEAUX	84

SYNTHESE

La question de l'opportunité d'une remise en cause de la réglementation qui encadre l'ouverture des commerces le dimanche revient régulièrement sur le devant de la scène. Ce rapport vise à alimenter le débat par l'apport 1) des résultats d'une enquête réalisée par le CRÉDOC auprès d'un échantillon représentatif de Français permettant de sonder leurs opinions sur ce thème et 2) par la réalisation de simulations qui visent à quantifier les effets économiques potentiels d'une libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces

1. LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Afin de mieux connaître les comportements et attitudes des Français à l'égard des achats du dimanche ainsi que leurs opinions au sujet d'une éventuelle libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, une enquête téléphonique a été réalisée par le CRÉDOC auprès d'un échantillon représentatif de 1 014 personnes de 18 ans et plus, entre le 19 et le 29 septembre 2008. En voici les principaux enseignements.

L'offre commerciale dominicale et les achats le dimanche : état des lieux

Près de la moitié des Français disposent d'ores et déjà d'un accès à une offre commerciale le dimanche à proximité de leur domicile. Ils ne sont toutefois que 37% à faire des achats, régulièrement ou de temps en temps, ce jour là. Plus de la moitié des personnes qui bénéficient d'un accès à une offre commerciale dominicale ne réalisent pas d'achat le dimanche ou seulement rarement.

Les consommateurs qui achètent aujourd'hui le dimanche en profitent pour mieux s'organiser le reste de la semaine, mais aussi pour se balader dans les magasins. On a là les deux principaux registres auxquels renvoie la question de l'ouverture dominicale des commerces : la facilitation de la vie quotidienne, et la dimension récréative d'une fréquentation du commerce vécue comme un temps de loisir.

Pour ou contre la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces ?

52,5% des Français sont favorables à l'idée « *qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent* ». Ce résultat confirme ceux issus des autres enquêtes réalisées sur le sujet au cours des derniers mois. Le fait que 3 Français sur 4 considèrent que « *le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant* » vient cependant relativiser ce résultat.

Les deux principaux registres de justification mis en avant par les opposants à la libéralisation sont, d'une part, la dénonciation de la remise en cause d'un acquis social et, d'autre part, la volonté de préserver la spécificité du dimanche.

Une libéralisation de l'ouverture dominicale qui serait restreinte au seul dimanche matin ne permet pas – au contraire - d'étendre le niveau d'adhésion de la population à la libéralisation : elle ne convainc pas suffisamment d'opposants et déçoit trop de partisans qui la jugent insuffisante. La restriction de l'autorisation d'ouverture aux seules grandes agglomérations ou aux seuls commerces de centre ville n'emporte pas non plus l'adhésion d'une majorité de Français.

Qui est pour ? Qui est contre la libéralisation de l'ouverture dominicale ?

Le profil type des partisans de la libéralisation de l'ouverture dominicale est très fortement marqué par un petit nombre de caractères socio-démographiques : habitants de l'agglomération parisienne, jeunes, et inactifs sont fortement sur-représentés parmi les Français favorables à la libéralisation. Si le profil des opposants est moins marqué, on relève toutefois une surreprésentation des habitants des communes rurales, des 45 - 64 ans et des actifs occupant un emploi.

Travailler ou avoir des proches qui travaillent dans le commerce est un facteur d'opposition à la libéralisation de l'ouverture dominicale.

Paradoxalement, les adversaires de la libéralisation sont majoritaires parmi les personnes qui, aujourd'hui, n'ont pas accès au commerce le dimanche, ainsi que dans la sous-population qui n'achète pas, ou seulement rarement, le dimanche. Autrement dit, les personnes qui *a priori* auraient le plus à gagner à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces sont majoritairement défavorables à cette libéralisation.

Les déterminants des opinions à l'égard de l'ouverture dominicale des commerces

Les opinions à l'égard de l'ouverture dominicale des commerces sont largement déterminées par les attitudes à l'égard de la thématique du temps et celles vis-à-vis du plaisir associé à l'acte d'achat.

36% des Français déclarent manquer de temps pour faire tout ce qu'ils ont à faire, mais ils ne sont que 28% à manquer de temps pour les achats. Les personnes qui ressentent une forte pression temporelle achètent, aujourd'hui déjà, davantage le dimanche et elles se prononcent très largement en faveur de la libéralisation de l'ouverture dominicale. L'ouverture dominicale est donc, pour une partie de la population, un élément de détente de la contrainte temporelle qui pèse sur la réalisation de leurs achats et, plus généralement, sur l'organisation de leur vie quotidienne.

Toutefois, cette justification strictement fonctionnelle de l'adhésion à la libéralisation de l'ouverture dominicale est insuffisante. Une large fraction de la population qui manque de temps n'achète pas le dimanche et se déclare défavorable à la libéralisation. A l'inverse, les personnes qui admettent qu'il leur arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont elles disposent comptent parmi les catégories les plus favorables à la libéralisation. De même, rappelons que les inactifs sont dans l'ensemble plus favorables à l'ouverture dominicale que les actifs occupant un emploi.

Les attitudes à l'égard de la consommation et des achats, la sensibilité à la dimension récréative du commerce, constituent le deuxième registre qui sous-tend l'adhésion à l'ouverture dominicale. La proportion de partisans de la libéralisation est significativement plus élevée parmi les personnes qui considèrent que fréquenter les magasins est plus un plaisir qu'une corvée. Le fait que l'adhésion à la libéralisation l'emporte au sein de catégories de population à faible contrainte temporelle suggère que, pour elles, la fréquentation des commerces est conçue au moins pour partie comme un passe temps. L'observation d'une plus forte proportion d'opposants à la libéralisation parmi les personnes qui déclarent occuper activement leur dimanche va dans le même sens.

Les effets anticipés d'une libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces

Un consensus est observé sur le plan des effets généraux que les Français anticipent d'une libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, qu'il s'agisse d'effets potentiellement positifs (simplification de la vie des gens, création d'emplois, gains de pouvoir d'achat pour les salariés du commerce...), ou d'effets potentiellement négatifs (mise en difficulté du petit commerce, banalisation d'un jour qui doit rester différent, conséquences négatives sur la vie privée des salariés du commerce). Les partisans de la libéralisation sont cependant plus nombreux parmi ceux qui anticipent des effets positifs, alors que les opposants sont plus nombreux parmi ceux qui anticipent des effets négatifs.

Les attitudes à l'égard du travail le dimanche

Seulement 39% des Français (actifs) seraient prêts à travailler régulièrement le dimanche. Si les actifs ayant déjà un emploi sont très majoritairement opposés à l'idée de travailler régulièrement le dimanche (64%), les étudiants (51%), les individus à la recherche d'un emploi ayant déjà travaillé (55,1%) et, plus encore, les individus à la recherche d'un premier emploi (61%) sont majoritairement disposés à travailler régulièrement le dimanche. 52% des personnes qui travaillent dans le commerce ne sont pas disposées à travailler régulièrement le dimanche.

Les comportements que projettent les consommateurs dans la perspective de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces

43% des Français déclarent qu'ils seraient enclins à faire des achats le dimanche plutôt que le reste de la semaine si tous les magasins étaient ouverts le dimanche. Ils sont cependant très peu nombreux à anticiper que ces achats du dimanche les conduiraient à augmenter leurs dépenses totales pour les catégories de produits considérés. Sur la base de ces déclarations, on s'attend donc à ce que l'effet net de la libéralisation de l'ouverture des magasins le dimanche sur la demande globale adressée au commerce soit très limité, et que l'essentiel des ventes réalisées le dimanche corresponde au transfert de ventes initialement réalisées les autres jours de la semaine.

L'effet net sur la demande globale serait vraisemblablement différent selon la catégorie de produits, et on peut anticiper que la libéralisation de l'ouverture dominicale conduirait à une

déformation de la structure des dépenses des ménages au profit des produits impliquants (loisirs, maison) et au détriment des produits plus banalisés (en particulier l'alimentaire).

La généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche pourrait ainsi engendrer une déformation de la structure des parts de marché des différents circuits de distribution. Toujours sur la base des déclarations des personnes interrogées, l'ouverture dominicale profiterait en priorité aux commerces de centre ville et aux grandes surfaces spécialisées, et en dernier aux grandes surfaces alimentaires.

Achats sur Internet et la fermeture tardive des magasins : des alternatives à la généralisation de l'ouverture dominicale des commerces ?

Désormais plus d'un Français sur deux est un cyberconsommateur. Ces cyberconsommateurs se révèlent particulièrement sensibles à la contrainte temporelle, et la praticité – au même titre que les prix bas – constituent leur principale motivation pour acheter en ligne. On pourrait s'attendre à ce que le commerce électronique – en tant que mode d'accès à l'offre commerciale dégagé des contraintes temporelles - apparaisse comme une alternative à la fréquentation de l'achat le dimanche. Or, les cyberconsommateurs sont à 53% favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, et la part des partisans s'accroît avec l'intensité de l'achat en ligne. Pour les cyberconsommateurs, l'ouverture des commerces le dimanche et le commerce électronique sont davantage perçus comme complémentaires que comme substituables.

Lorsqu'on soumet les Français au choix entre l'ouverture des magasins le dimanche ou leur fermeture tardive au moins une fois par semaine, la fermeture tardive est préférée à l'ouverture dominicale par 60% des personnes qui ne rejettent pas en bloc les deux formules. 32% des partisans de la généralisation de l'autorisation d'ouverture le dimanche lui préféreraient une fermeture tardive. On peut s'étonner de ce que cette inclinaison des Français en faveur de la fermeture tardive – qui ne s'oppose à aucune disposition réglementaire – n'ait pas d'ores et déjà suscité une réponse plus systématique de la part des commerçants. Une explication possible est que les opinions exprimées par les consommateurs dans le cadre d'une enquête ne sont qu'un pâle reflet de leurs comportements effectifs lorsqu'ils sont confrontés à des situations réelles. Si tel était le cas, le fait que la fermeture tardive soit nettement préférée à l'ouverture dominicale apporte du soutien à l'idée que la libéralisation de l'ouverture dominicale ne devrait pas se traduire par des flux considérables d'achat le dimanche.

2. LES SIMULATIONS

La seconde partie du rapport est consacrée à l'examen de l'impact d'une extension des possibilités d'ouverture des commerces. L'exercice d'évaluation ne porte que sur les effets économiques quantifiables, il ne mesure pas le bien-être supplémentaire apporté à certains ménages par la possibilité de réaliser des achats le dimanche. Ce chiffrage recourt à une méthode de

« simulation » qui consiste à évaluer les conséquences économiques d'une réduction des contraintes réglementaires qui régissent actuellement l'ouverture dominicale du commerce de détail à partir d'un nombre limité de paramètres (surplus de rémunération appliqué le dimanche, effectifs salariés des différents types de commerces...). La simulation suppose que tous les commerces disposant de la capacité juridique d'ouvrir le dimanche n'exploitent pas cette possibilité car la décision d'ouverture dépend pour une large part de facteurs locaux selon un processus endogène (« **effet d'entraînement** » ou de concurrence locale). Dans le premier temps de la simulation (**effets directs**), le montant de l'augmentation de l'activité des commerces est déduit du chiffre d'affaires des autres commerces (« **effet de cannibalisme** »), c'est à dire ceux qui décident de ne pas ouvrir le dimanche, mais éventuellement également ceux qui étaient déjà ouverts. Comme les expériences étrangères montrent que les formes de commerces concernées figurent parmi les plus productives de leur catégorie, les effets directs sont plutôt défavorables à l'emploi. La fonction remplie par le commerce de détail (distribuer les biens de consommation aux ménages) peut être réalisée par des effectifs moins nombreux car elle est davantage prise en charge par des formats commerciaux plus productifs.

Un bouclage macroéconomique simplifié est proposé. Il évalue les **effets induits**, c'est à dire l'impact : (a) du gain de pouvoir d'achat des ménages consécutif au transfert des achats vers des formes de commerces productives qui a un effet modérateur sur la hausse des prix, (b) d'une progression des revenus salariaux des ménages résultant de la variation de l'emploi dans le commerce et du supplément de rémunération moyenne pour le travail dominical, (c) d'une contraction des marges des secteurs amont consécutive au transfert d'activité vers le grand commerce. Cette étape de bouclage macroéconomique permet en outre d'intégrer, ou non, selon les scénarios, « l'**effet d'offre** » qui traduit les conséquences éventuelles en termes d'emploi total d'une exposition plus grande des consommateurs au commerce de détail. L'effet d'offre est en revanche favorable à l'emploi total.

Deux scénarios sont examinés pour le commerce alimentaire : un **scénario « majorant »** considérant une hypothèse d'ouverture de la totalité des hypermarchés et de 5% des supermarchés ; un **scénario « limité »** reposant sur le déclaratif de responsables d'enseignes de la distribution alimentaire sur la proportion de leurs points de vente qui seraient susceptibles d'ouvrir le dimanche (40% des hypermarchés et 5% des supermarchés). L'effet d'offre ne concerne pas l'alimentaire, car le coefficient budgétaire est supposé ne pas dépendre de l'exposition à l'offre. Les reports de consommation sont défavorables à l'emploi, même s'ils permettent une amélioration de la productivité du secteur, tandis que les effets de bouclage sont quasiment nuls. La simulation des scénarios dans l'alimentaire conduit à une perte d'emplois dans les deux hypothèses (-6 800 pour le Sc. « limité », -16 200 pour le Sc. « majorant »). Ce solde négatif reste toutefois d'une amplitude très limitée au regard de la masse d'emplois du commerce de détail (1,8 million de personnes) et des marges d'erreurs dans la définition des paramètres.

Deux scénarios sont retenus pour le commerce non-alimentaire : un **scénario « Effet de cannibalisme seul »** et un **scénario « Effet de cannibalisme » et « Effet d'offre »** intégrant un effet d'offre consistant en une réduction du taux d'épargne d'un demi-point. Pour ces deux scénarios, nous considérons que la proportion de commerces décidant d'ouvrir le dimanche atteint

20,3% sur la base du déclaratif de responsables d'enseignes de la distribution non-alimentaire. L'effet d'offre concerne en revanche le commerce non-alimentaire parce que l'appétence des consommateurs pour fréquenter des commerces le dimanche est plus forte pour ce type d'achats. La simulation des scénarios dans le non-alimentaire conduit à une perte d'emplois dans l'hypothèse d'absence d'effet d'offre (-5 400 pour le Sc. « Effet de cannibalisme seul »), un gain net d'emplois dans l'hypothèse alternative (+14 800 pour le Sc. « Effet de cannibalisme » et « Effet d'offre »). Ce solde est également d'une amplitude très limitée.

L'effet total résulte donc de la confrontation entre l'effet de cannibalisme, défavorable à l'emploi, et l'effet d'exposition à l'offre, favorable à l'emploi. La capacité de la mesure à être créatrice d'emploi repose donc principalement sur la valeur de l'effet d'offre, c'est à dire du transfert d'épargne vers la consommation.

3. COMMENTAIRES

Une petite majorité de Français se prononce en faveur de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces. Pourtant, l'analyse approfondie des résultats de l'enquête incline à penser que ce constat ne témoigne pas nécessairement de l'existence d'une aspiration profonde des Français à voir les magasins systématiquement ouverts le dimanche. Il semble, en effet, qu'une part non négligeable des personnes ayant exprimé une opinion favorable l'aient fait davantage en raison de l'absence de motifs forts d'opposition à la levée de ce qui peut apparaître comme une restriction de la liberté des commerçants et des consommateurs, que comme la revendication de pouvoir se livrer soi-même à une activité qui serait personnellement souhaitée en raison des bénéfices qui en sont attendus. De leur côté, les opposants à la libéralisation, bien que moins nombreux, semblent plus déterminés et leur opposition s'inscrit dans la défense de valeurs.

Les déclarations des personnes interrogées vont dans le même sens que l'exercice de simulation : l'effet économique de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces devrait être modeste en raison de la proportion relativement limitée des consommateurs qui estiment qu'ils achèteraient le dimanche si les magasins étaient ouverts, et de la proportion plus faible encore de ceux qui considèrent que cela les conduirait à augmenter globalement leurs dépenses. Ajoutons que les personnes qui déclarent que l'ouverture dominicale pourrait les conduire à modifier leurs comportements d'achat appartiennent souvent à des catégories à pouvoir d'achat relativement faible.

Ce dernier point appelle un commentaire supplémentaire. La dégradation de la conjoncture macroéconomique qui accompagne la crise financière a commencé d'imprimer sa marque sur l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. Ces derniers ont été nombreux au cours des dernières années à ressentir une dégradation de leur niveau de vie alors même que le pouvoir d'achat, tel que mesuré par l'Insee, restait inscrit dans une tendance à la hausse. Une des explications de cet écart entre le mesuré et le ressenti résidait dans le sentiment de frustration né d'un « vouloir d'achat » ayant cru plus vite que les moyens de le satisfaire. La contraction prévisible du pouvoir

d'achat au cours des prochains mois risque de renforcer considérablement le sentiment de frustration et de restriction. Libéraliser l'ouverture dominicale des commerces, en étendant le temps d'exposition des consommateurs à l'offre marchande, pourrait exercer un effet éventuel de stimulation de la demande des ménages par réduction du taux d'épargne (ou arbitrage au détriment de postes budgétaires n'entrant pas dans la consommation commercialisable) ; elle pourrait également renforcer encore un sentiment de restriction qui pèse sur le moral des ménages et le climat social.

La libéralisation de l'ouverture dominicale est également susceptible d'exercer un effet sur les structures du secteur du commerce. Le petit commerce pourrait subir les conséquences d'une évacuation de la clientèle au profit des destinations commerciales dominicales. Cependant, les petits commerces implantés dans les hypercentres commerçants et dans les centres commerciaux – à condition qu'ils réussissent à surmonter les difficultés organisationnelles associées à l'ouverture dominicale – pourraient bénéficier d'une telle disposition. De même, on peut s'attendre à ce que la généralisation de l'ouverture dominicale conduise à un transfert de parts de marché des grandes surfaces alimentaires (supers et, surtout, hypers) vers des points de vente ou des complexes commerciaux davantage inscrits dans une logique d'achat plaisir. La libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces pourrait ainsi contribuer à l'accélération des mutations en cours dans le secteur du commerce, au profit des concepts commerciaux à plus forte valeur ajoutée.

Enfin, bien que ce thème n'ait pu être abordé dans le cadre de ce rapport, par son effet sur la répartition des parts de marché entre les différents circuits de distribution, la libéralisation de l'ouverture dominicale pourrait avoir un effet sur la mobilité des ménages vers le commerce et, par là, comporter une dimension environnementale. D'un côté, l'ouverture dominicale des commerces peut conduire à un étalement des déplacements vers les commerces et réduire ainsi la congestion des infrastructures et le temps passé dans les transports. A l'inverse, si la fréquentation dominicale des commerces devait profiter au premier chef aux commerces d'attraction, on ne peut exclure qu'elle induise un allongement des distances parcourues pour accéder à l'offre marchande. Un approfondissement de la réflexion est nécessaire pour déterminer l'impact environnemental net (qui devra également prendre en compte les surconsommations énergétiques associées à l'ouverture des magasins un jour de plus) de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces.

INTRODUCTION

La réglementation qui fixe comme norme l'interdiction de l'ouverture des commerces le dimanche est une conséquence du code du travail qui dispose qu'un jour de repos hebdomadaire d'une durée minimale de 24 heures doit être respecté et "donné le dimanche". Ce principe général souffre de nombreuses exceptions, notamment dans le secteur du commerce de détail où certaines activités bénéficient d'une dérogation permanente et de plein droit (les établissements de vente de denrées alimentaires dans lesquels le travail salarié est autorisé jusqu'à 12 heures, les établissements fabriquant des produits alimentaires à consommation immédiate, les magasins de fleurs), d'autres d'autorisations par arrêté municipal pour cinq dimanches par an. Enfin, certains établissements commerciaux bénéficient d'autorisations individuelles par arrêté préfectoral (lorsque le service rendu ne peut être différé à un autre jour de la semaine ou que la fermeture le dimanche compromet gravement le fonctionnement normal de l'établissement, ou bien lorsque l'établissement est localisé au sein d'une zone touristique ou d'animation culturelle).

Ce cadre juridique est régulièrement critiqué à la fois pour son archaïsme et pour sa complexité, source d'insécurité juridique pour les entreprises commerciales, voire de distorsion de concurrence. La France fait d'ailleurs parti des derniers pays industrialisés à conserver une réglementation si restrictive sur le travail dominical en général, et sur l'ouverture des commerces le dimanche en particulier.

Les partisans de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces mettent généralement en avant deux types d'arguments, le premier se situant sur le front sociétal, le second sur le terrain de l'économie :

- cette libéralisation serait appelée par l'évolution des modes de vie. D'une part, le caractère « sacré » du dimanche est tombé en désuétude pour une partie importante de la population. D'autre part, secteur de services, le commerce suppose la co-présence des vendeurs et des acheteurs, ce qui a des conséquences fortes à la fois sur la localisation du commerce et sur ses temps d'ouverture. Or l'évolution des modes de vie - avec la diffusion de la bi-activité, l'importance du temps consacré à la mobilité pendulaire dans les grandes agglomérations, la désynchronisation des rythmes sociaux liée en particulier à la flexibilisation du temps de travail... - conduit à modifier les termes de l'ajustement temporel entre l'offre et la demande ; alors que les commerces avaient tendance à ouvrir durant les horaires de bureau et à fermer le reste du temps, il s'agit désormais qu'ils puissent ouvrir lorsque les consommateurs sont en mesure d'acheter, c'est-à-dire, pour les actifs occupant un emploi, en fin de journée et le week-end ;
- elle serait de nature à accroître le volume de l'emploi dans le secteur du commerce et de surcroît de permettre aux salariés de ce secteur qui le désirent, de travailler plus pour gagner davantage. Cet avantage serait particulièrement appréciable dans un secteur où temps partiel et petits salaires sont particulièrement courants. On peut admettre en outre que, par défaut de synchronisation entre les temps du commerce et ceux des consommateurs, certains achats non essentiels ne sont pas réalisés et que, à l'inverse, l'attitude de « fun shopping » que les

acheteurs du dimanche sont susceptibles d'adopter serait de nature à favoriser les achats d'impulsion. La généralisation de l'ouverture dominicale du commerce pourrait ainsi avoir un effet net positif sur la demande globale des ménages, laquelle exercerait un effet d'entraînement keynésien sur l'ensemble de l'économie.

A ces arguments, les adversaires de la libéralisation de l'ouverture dominicale opposent les points suivants :

- Sur le front sociétal, la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche conduirait à la banalisation du dimanche qui, tant qu'il reste un jour de congé très largement partagé, permet aux individus de pratiquer des activités collectives, aux familles de se réunir... et de consacrer son temps à autre chose que la consommation. Plus généralement, la remise en cause du principe du repos dominical est dénoncée comme une tentative de revenir sur un acquis social. Une fois le travail dominical banalisé, on reviendrait aussi, progressivement, sur les avantages salariaux aujourd'hui accordés aux salariés qui travaillent le dimanche ;
- Sur le front économique, la création d'emplois est pensée comme illusoire dans la mesure où l'ouverture des commerces le dimanche, qui ne changerait en rien le niveau du pouvoir d'achat des ménages qui dépend de facteurs macroéconomiques, ne ferait que répartir sur 7 jours le volume d'affaires jusque là réalisé sur 6. Au contraire, le surcoût engendré par l'ouverture des magasins un jour de plus, ainsi que le transfert probable de parts de marché du petit vers le grand commerce (dont l'intensité en emploi par unité de chiffre d'affaires est moins élevée) pourrait conduire à une baisse du volume de l'emploi, à une poussée inflationniste et, de surcroît, porterait atteinte à l'équilibre entre les différentes formes de commerce.

La dimension économique de ce débat n'est pas une affaire d'opinion. La libéralisation de l'ouverture dominicale mettrait en branle un certain nombre de mécanismes économiques producteurs d'effets directs et indirects qui détermineraient au final l'impact sur l'emploi, le niveau des prix, voire la croissance. Depuis une vingtaine d'années, un certain nombre d'économistes se sont penchés sur ces mécanismes. Deux types de méthodologies ont été adoptés. Le premier, selon une démarche hypothético-déductive, consiste à construire des modèles théoriques décortiquant le jeu de tel ou tel mécanisme, ou bien à effectuer des simulations à partir de la modélisation des relations clés et de leur calibrage sur la base de données réelles. La seconde consiste à questionner des expériences historiques qui se sont déroulées dans des pays ayant déjà vécu la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces ou, plus généralement, la libéralisation de la réglementation sur les horaires d'ouverture du commerce. La méthode consiste alors à mesurer rigoureusement (au moyen de modèles économétriques) les effets réels de la libéralisation à partir de la comparaison d'un avant et d'un après.

Ces travaux d'économistes convergent sur un certain nombre de conclusions et divergent sur d'autres. Les quelques résultats généraux qui se dégagent de ces travaux sont les suivants :

- Les travaux théoriques ou de simulation sont divergents concernant l'influence de l'extension des horaires d'ouverture du commerce sur le volume de l'emploi dans le commerce, en raison

de la grande sensibilité des résultats aux hypothèses et au calibrage du modèle. Les études empiriques, par contre, ont généralement observé un effet positif sur l'emploi¹ du secteur ;

- l'impact sur le niveau des prix est relativement incertain et susceptible d'être différent à court et à moyen terme². A court terme, l'élévation des coûts salariaux est de nature à provoquer l'augmentation du niveau des prix. A plus long terme, l'intensification de la concurrence induite par l'augmentation de la « capacité de production » du secteur (nombre d'heures d'ouverture x surface de vente totale) doit conduire à des gains de productivité (notamment par élimination des commerces les moins compétitifs) qui mènent à une baisse du niveau des prix. Certains auteurs ont également mis en avant que la baisse des prix pouvait être attendue du fait que les consommateurs, qui disposeraient de plus de temps pour réaliser leurs achats, pourraient procéder à une comparaison plus systématique des prix ; l'amélioration de leur niveau d'information et de leur capacité d'arbitrage renforcerait le niveau de la concurrence par les prix dans le commerce³ ;
- la libéralisation des horaires d'ouverture, en profitant à certaines formes de commerce et en pénalisant d'autres, modifierait le partage des parts de marché entre les circuits de distribution. En particulier les petits magasins (ou les « petits commerces », selon les études) sont susceptibles de perdre des parts de marché au profit des plus grands⁴ ;
- l'effet sur la demande globale adressée au commerce de détail serait faible ou nul, les ventes réalisées le dimanche se faisant pour l'essentiel au détriment des ventes les autres jours de la semaine⁵. Autrement dit, ce que l'on pourrait appeler « l'élasticité de la demande à l'étendue de l'exposition à l'offre » semble très limitée. Toutefois, certains sous-secteurs du commerce pourraient bénéficier d'un surcroît de demande, au détriment d'autres, mais les études divergent quant à la nature des secteurs qui gagnent à la libéralisation. Aucune étude, à notre connaissance, n'a pris en compte l'effet indirect que l'accroissement éventuel des dépenses des ménages dans le commerce pourrait avoir sur les dépenses réalisées auprès d'autres secteurs de l'économie (notamment, les prestataires de services) ;

Il convient de souligner la fragilité de certains des résultats qui viennent d'être présentés. Les méthodologies mobilisées sont nécessairement complexes, et les données pour mesurer les effets recherchés sont souvent lacunaires. Comme l'ont écrit Kay et al. [1984], « nous pouvons avec plus de confiance affirmer que les effets de la dérégulation sont faibles plutôt que préciser dans quelles directions au final ces effets jouent ». En outre, il ne va pas de soi que les effets observés dans d'autres pays aient un fort caractère prédictif de ce qui se passerait en France dans l'éventualité d'une libéralisation de l'ouverture dominicale, tant ces effets sont dépendants de variables liées au contexte institutionnel (structures du secteur de la distribution et formes de la concurrence, spécificités du marché du travail et des conditions de rémunération du travail dominical, habitudes de consommation...).

¹ Gradus [1996], Burda et Weil [2005], Skuterud [2005], Groos [2005].

² Voir les études conduites en Grande Bretagne citées par Burda et Weil [2005], Kay et Morris [1987], Williamson et al. [2006]

³ Clemenz [1990].

⁴ Morrison et Newman [1983], Moorehouse [1984], Tanguay et al. [1995], Baily [1993]...

⁵ Skuterud [2005], Williamson et al. [2006], Ingene [1986].

La dimension sociétale du débat sur l'ouverture des commerces le dimanche ne peut être tranchée par des experts : elle est affaire de sensibilité personnelle, de hiérarchie des valeurs, de styles de vie, de priorités politiques... On peut cependant apporter une contribution au débat en procédant à une radioscopie de l'opinion publique sur le thème de l'ouverture dominicale des commerces et, plus largement, sur les pratiques d'achat, la gestion du temps, les attentes et les aspirations des Français. C'est l'objectif qui a été poursuivi au travers de l'enquête qui a été réalisée par le CRÉDOC entre la fin du mois de septembre 2008 auprès d'un échantillon représentatif de Français de 18 ans et plus. L'analyse des résultats de cette enquête est l'objet de la première partie de ce rapport.

La seconde partie de ce rapport tente d'apporter une contribution à l'identification des effets que pourrait produire la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche dans le cas de la France. L'approche retenue est celle de la confection d'un modèle de simulation.

1. LES OPINIONS DES FRANÇAIS

Afin d'approfondir la connaissance des attitudes et opinions de Français à l'égard de l'ouverture des commerces le dimanche, le CRÉDOC a réalisé une enquête téléphonique sur un échantillon représentatif de 1 014 individus de 18 ans et plus⁶ sur la période du 19 au 29 septembre 2008.

Dans un premier temps, nous examinerons quels sont aujourd'hui les comportements en matière d'achat dominical des Français. Nous sonderons ensuite leurs opinions à l'égard d'une éventuelle libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces. Les facteurs d'opposition à cette libéralisation seront explorés à partir des réponses à la question ouverte qui a été posée aux personnes ayant exprimé un avis défavorable à la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche. Nous approfondirons ensuite la connaissance des caractéristiques distinctives des partisans et des adversaires de cette libéralisation. Nous tenterons alors d'approfondir la compréhension des fondements de ces opinions à travers le prisme des attitudes à l'égard du temps et de celui des attitudes à l'égard de la consommation et de la fréquentation des magasins. Nous examinerons ensuite quelles sont les opinions des Français lorsqu'on les place devant la perspective de pouvoir travailler soi-même le dimanche. Puis, nous passerons à la présentation de la manière dont les Français anticipent les effets généraux que pourrait avoir la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, avant de nous intéresser aux comportements qu'ils anticipent à titre personnel face à cette éventualité. Nous terminerons l'exploitation des résultats de l'enquête par l'examen de la position des Français par rapport à deux modes d'accès à l'offre commerciale qui détendent la contrainte temporelle : le commerce électronique et la fermeture tardive des magasins.

⁶ Méthodes des quotas.

1.1 L'offre commerciale dominicale et les achats le dimanche

Avant de nous intéresser à l'opinion des Français à l'égard de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, nous allons nous livrer ici à un état des lieux de l'accessibilité des consommateurs à l'offre commerciale dominicale aujourd'hui et des comportements d'achat le dimanche tels qu'ils ressortent des déclarations des personnes enquêtées.

Près de la moitié de la population française accède d'ores et déjà à une offre commerciale à proximité du domicile

45% des personnes interrogées déclarent que les magasins localisés à proximité de chez elles sont ouverts le dimanche. 85% de ces personnes bénéficient ainsi d'un accès dominical au commerce alimentaire, et 50% au commerce non alimentaire (bricolage, jardinage, meubles...).

Tableau N° 1 :
A proximité de chez vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ?
(en %)

- OUI	45,3
- NON, jamais ou exceptionnellement (périodes de fêtes, de soldes)	53,9
- Ne sait pas	0,9

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 2 :
Quels types de magasins sont ouverts le dimanche ?
Les magasins alimentaires ?
(en %)

- OUI	85,5
- NON, jamais ou exceptionnellement (périodes de fêtes, de soldes)	13,9
- Ne sait pas	0,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 3 :
Quels types de magasins sont ouverts le dimanche ?
Les magasins NON alimentaires (bricolage, jardinage, meubles) ?
(en %)

- OUI	50,0
- NON, jamais ou exceptionnellement (périodes de fêtes, de soldes)	46,2
- Ne sait pas	3,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

La proportion d'individus qui déclarent disposer de magasins ouverts le dimanche à proximité de leur domicile se différencie peu sur la base des variables socio-démographiques usuelles. On notera cependant que les habitants de l'agglomération parisienne se distinguent nettement du reste de la population française, avec une proportion de 61% d'individus déclarant disposer d'une offre commerciale à proximité le dimanche, même si cette offre comporte des magasins alimentaires dans une proportion sensiblement moins importante qu'ailleurs. A l'opposé, seuls 41% des habitants des communes rurales accèdent à l'offre commerciale dominicale.

Et pourtant, les Français sont relativement peu nombreux à effectuer régulièrement des achats le dimanche

Seulement 37% des personnes interrogées déclarent pratiquer, régulièrement ou de temps en temps, des achats le dimanche d'au moins l'une des cinq grandes catégories de produits abordées dans le questionnaire⁷. Elles ne sont que 10% à s'adonner « régulièrement » aux achats dominicaux.

Tableau N° 4 :
Est-ce que vous achetez le dimanche ? (personnes déclarant acheter le dimanche au moins l'une des 5 catégories de produits abordés)
(en %)

- Jamais	37,8
- Rarement	25,4
- De temps en temps	26,8
- Souvent	10,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

L'offre ne suffit pas à créer la demande

Curieusement, acheter (de temps en temps ou régulièrement) le dimanche n'entretient qu'un rapport lointain avec le fait de déclarer que les magasins à proximité du domicile soient ouverts le dimanche ou non.

C'est ainsi que 55% des personnes qui ont accès à une offre commerciale le dimanche déclarent ne pas procéder à des achats ce jour là (ou seulement rarement). En sens inverse, 44% des personnes qui déclarent acheter, de temps en temps ou régulièrement, le dimanche n'ont pas de magasins ouverts ce jour là à proximité de leur domicile. Pour ces consommateurs, l'accès à l'offre commerciale dominicale impose donc une mobilité vers le commerce.

⁷ Les produits alimentaires, l'habillement et les chaussures, l'équipement de la maison (meubles, objets de décoration, appareils électroménagers), les produits pour le bricolage et le jardinage, les produits de loisirs (CD, DVD, matériel informatique, articles de sport...).

Tableau N° 5 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ?
(croisement avec les réponses à la question : A proximité de chez-vous, les magasins
sont-ils ouverts le dimanche ?)
(en %) Total en ligne

	OUI	Jamais ou except. (périodes de fêtes, soldes)	Ne sait pas	TOTAL
- Rarement / jamais.....	39,4	59,4	1,2	100
- Régulièrement / de temps en temps.....	55,4	44,3	0,3	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 6 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ?
(croisement avec les réponses à la question : A proximité de chez-vous, les magasins
sont-ils ouverts le dimanche ?)
(en %) Total en ligne

	OUI	Jamais ou except. (périodes de fêtes, soldes)	Ne sait pas
- Rarement / jamais.....	54,9	69,7	88,3
- Régulièrement / de temps en temps.....	45,1	30,3	11,7
- TOTAL	100	100	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

De nouveau, les habitants de la l'agglomération parisienne se distinguent : ils sont 63% à acheter de temps ou temps (36%) ou régulièrement (26%) le dimanche contre, par exemple, seulement 27% pour les habitants des communes rurales. Les jeunes sont plus concernés que les personnes âgées (42% des 18 - 24 ans achètent de temps ou temps ou régulièrement le dimanche, contre 29% pour les 75 ans et plus).

Tableau N° 7 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins ... le dimanche ?
(en %)

	Commune rurale	Moins de 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	De 100 000 à 200 000 habitants	Plus de 200 000 habitants	Région Parisienne
- JAMAIS	42,6	37,8	40,1	51,0	40,3	19,6
- RAREMENT	29,9	26,1	23,6	24,5	26,2	17,7
- DE TEMPS EN TEMPS	22,7	24,3	33,0	20,0	25,0	36,2
- REGULIEREMENT	4,8	11,8	3,3	4,5	8,5	26,5
- TOTAL	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les achats dominicaux portent d'abord sur l'alimentaire

De manière cohérente avec l'état de la réglementation, ce sont les achats de produits alimentaires qui sont les plus couramment pratiqués le dimanche, même si ce n'est le fait que de moins d'un Français sur quatre. Les produits pour le bricolage et le jardinage arrivent près derrière alors qu'il s'agit de produits de concernement moins général et à fréquence d'achat plus faible : les commerces spécialisés dans ce type de produits réalisent une part très significative de leur chiffre d'affaires le dimanche. On notera la récente libéralisation de l'ouverture dominicale des magasins d'ameublement ne s'est pas encore traduite par une diffusion notable de l'achat le dimanche.

Tableau N° 8 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ?
(ensemble de l'échantillon)
(en %)

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Régulièrement	TOTAL
- De produits alimentaires.....	46,6	29,8	16,4	7,2	100
- De vêtements, de chaussures.....	78,0	12,2	8,9	0,90	100
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	74,6	14,0	9,7	1,8	100
- De produits pour le bricolage/le jardinage	70,6	13,2	14,2	2,0	100
- De produits pour les loisirs.....	78,3	11,5	9,1	1,1	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 9 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ? (sous-population des personnes ayant déclaré que les magasins sont ouverts le dimanche à proximité de chez eux)
(en %)

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Régulièrement	TOTAL
- De produits alimentaires.....	37,7	32,4	19,8	10,1	100
- De vêtements, de chaussures.....	75,5	13,4	9,8	1,3	100
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	70,3	16,1	10,4	3,2	100
- De produits pour le bricolage/le jardinage	66,0	14,1	16,3	3,5	100
- De produits pour les loisirs.....	75,5	12,7	10,9	0,9	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Des achats dominicaux pour mieux s'organiser le reste de la semaine et... pour se balader

Les personnes qui disposent d'une offre commerciale dominicale à proximité de leur domicile sont relativement peu nombreuses à se reconnaître dans les différents types de bénéfices « périphériques » que cette offre est susceptible de leur apporter.

Parmi les bénéfices qui ont été soumis à leur évaluation, les personnes interrogées ont placé en tête la possibilité de s'organiser différemment le reste de la semaine (38,5%). Les habitants de l'agglomération parisienne sont particulièrement sensibles à ce bénéfice (51%). Sur le plan des catégories professionnelles, les ouvriers (41%) et les inactifs (42%) s'opposent aux professions intellectuelles supérieures (25%).

Profiter de l'accès à une offre commerciale le dimanche pour se balader - bénéfice évoqué par 34% des personnes déclarant bénéficier d'un accès à l'offre commerciale le dimanche - est surtout mis en avant par les inactifs (hors retraités). Là aussi, les professions intellectuelles supérieures apparaissent en retrait (25%, contre 41,5% pour les ouvriers ou 53% pour les agriculteurs).

Tableau N° 10
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour ...
(en %)

	OUI	NON	TOTAL
- Vous balader dans les magasins	35,5	64,5	100
- Vous organiser différemment le reste de la semaine	38,5	61,5	100
- Mieux comparer les prix	26,5	73,5	100
- Trouver des produits qui correspondent mieux à vos besoins	31,2	68,8	100

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Profiter de l'ouverture dominicale pour « *trouver des produits correspondant mieux aux besoins* » ou, plus encore, « *pour mieux comparer les prix* », arguments plus « centraux », ne concerne qu'une faible part des consommateurs interrogés ayant accès à une offre commerciale le dimanche. Les inactifs sont, là aussi, surreprésentés.

1.2 Pour ou contre l'ouverture dominicale ?

Une courte majorité de Français favorables à l'ouverture des commerces le dimanche

52,3% des personnes interrogées se déclarent favorables à l'idée « *qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent* », dont 20,46% très favorables.

Tableau N° 11 :
Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable, plutôt favorable plutôt défavorable, très défavorable à cette idée ...
(en %)

- Très favorable.....	20,5
- Plutôt favorable.....	31,9
- Plutôt défavorable	19,2
- Très défavorable	28,1
- Ne sait pas	0,4

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

L'observation d'une courte majorité de Français en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche est cohérente avec les résultats d'autres enquêtes réalisées sur le sujet au cours des derniers mois, et se révèle donc robuste aux différences dans la formulation de la question. La plus récente en date, l'enquête IFOP-Publicis Consultants réalisée en septembre 2008, dénombre 52% de personnes favorables à l'ouverture des commerces le dimanche (dont 22% de « tout à fait

favorables »). Dans l'enquête Sofrès/ *Le Pèlerin* réalisée en janvier 2008, ce sont 53% des personnes interrogées qui se déclarent « favorables » (dont 18% « très ») à un « assouplissement de la législation pour permettre l'ouverture à d'autres types de magasins le dimanche » (43% sont « opposées », dont 22% « très »). Dans l'enquête CSA/*Le Parisien- Aujourd'hui en France* réalisée en octobre 2007, 51% des personnes interrogées s'exprimaient en faveur de l'ouverture des magasins le dimanche (dont 19% « tout à fait »), alors que 46% sont défavorables (dont 32% « pas favorables du tout »). Le déséquilibre en faveur de l'ouverture du dimanche est encore plus net dans l'enquête Ifop/*La Croix* de juin 2006, dans laquelle 56% des personnes interrogées se déclaraient « oui, plutôt favorable » à l'idée d'un assouplissement de la législation sur ce sujet ».

Une opinion publique versatile sur le thème de l'ouverture dominicale des commerces

L'opinion publique ne s'est pas toujours montrée majoritairement en faveur de la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche. La vague de décembre 2006 de l'enquête CSA / *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, faisait ressortir 50% de personnes défavorables à l'ouverture des magasins le dimanche, contre 49% de favorables. Dans l'enquête BVA/*La Dépêche du Midi* réalisée en mai 2004, 54% des personnes interrogées se déclaraient opposées au « principe de l'ouverture des magasins le dimanche ». L'enquête IFOP / *Journal du Dimanche* réalisée en 2003 invitait les personnes interrogées à se prononcer sur l'opportunité d'autoriser différents types de commerces à ouvrir le dimanche. Seuls les magasins de jardinage avaient recueilli une majorité d'avis favorables, les supers et les hypers rencontrant l'opposition la plus massive (58%). L'enquête IFOP / *LSA* de 2001 révélait déjà des résultats proches (excepté pour les magasins de culture et loisirs que 59% des personnes interrogées souhaitaient voir ouvrir le dimanche).

En réalité, le balancier de l'opinion publique semble osciller entre une attitude favorable ou défavorable à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces. Selon l'enquête « consommation » du CRÉDOC, si 51,4% des Français étaient favorables à l'ouverture du commerce le dimanche en 1994, cette proportion retombait à 49,2% en 1995...

L'opposition à l'ouverture dominicale est plus déterminée que le soutien

Les personnes opposées à l'ouverture dominicale ressortent comme plus résolues que les partisans de la libéralisation. Dans notre enquête, l'opinion « très défavorable » rassemble 28,1% des personnes interrogées, contre seulement 20,5% pour l'opinion « très favorable ». L'ensemble des enquêtes convergent vers ce constat⁸. Si l'on devait pondérer les opinions sur l'ouverture dominicale par le degré d'adhésion, le poids relatif des deux camps s'équilibrerait, voire s'inverserait⁹.

⁸ Dans l'enquête IFOP/Publicis Consultants, 36 % des personnes interrogées se déclarent "pas favorables du tout", et 22 % "tout à fait favorables".

1.3 Les opinions quant à une libération partielle de l'ouverture dominicale

Est-ce qu'une libéralisation seulement partielle de l'ouverture dominicale des commerces permettrait d'étendre l'adhésion des Français ? Pour le savoir, nous avons soumis à leur jugement trois scénarios alternatifs d'une libéralisation totale : une autorisation d'ouverture dominicale restreinte au seul dimanche matin ; une libéralisation cantonnée aux grandes agglomérations ; et une hypothèse de « discrimination positive » consistant à n'autoriser que les seuls commerces de centre ville à ouvrir librement le dimanche.

Une libéralisation de l'ouverture dominicale restreinte au seul dimanche matin se révèle peu convaincante

La restriction de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces à la seule matinée serait-elle de nature à réduire la part de la population opposée à cette mesure ?

Parmi les personnes défavorables à l'ouverture dominicale, 3 sur 4 restent défavorables à l'ouverture dominicale des commerces, même limitée au dimanche matin.

Tableau N° 12 :

**Et si cette autorisation d'ouverture des commerces le dimanche ne devait porter que sur le dimanche matin, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ... (personnes ayant répondu « plutôt défavorable » ou « très défavorable » à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent)
(en %)**

- Très favorable.....	2,4
- Plutôt favorable.....	22,7
- Plutôt défavorable	30,4
- Très défavorable	44,1
- Ne sait pas	0,5

Source : Enquête « Ouverture des commerces le dimanche », CRÉDOC, septembre 2008.

A l'inverse, une majorité de partisans de l'ouverture dominicale (67%) s'accorde à considérer qu'une ouverture des commerces limitée au dimanche matin serait suffisante.

⁹ Dans notre enquête, si l'on associe un coefficient 1,5 aux réponses "très favorable" et "très défavorable" et un coefficient 1 aux réponses "plutôt favorable" et "plutôt défavorable", les réponses favorables obtiennent un score de 50,5 %. Si le coefficient passe à 2, les réponses favorables deviennent minoritaires (49,1%).

Tableau N° 13

Et si cette autorisation d'ouverture des commerces le dimanche ne devait porter que sur le dimanche matin, trouveriez-vous cette mesure suffisante ou insuffisante ... (personnes ayant répondu « plutôt favorable » ou « très favorable » à la question : « Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ») (en %)

- Suffisante.....	67,6
- Insuffisante	31,5
- Ne sait pas	1,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Au total, la somme des opposants à l'ouverture dominicale qui expriment une position favorable à l'ouverture limitée au dimanche matin, et des partisans de l'ouverture dominicale qui estiment suffisante une ouverture limitée au dimanche matin, ne représente que 48,8% de la population totale. Restreindre la libéralisation des horaires d'ouverture au seul dimanche matin ne permet pas d'étendre l'adhésion de l'opinion publique.

La restriction de l'autorisation d'ouverture aux seuls grandes agglomérations ou aux seuls commerces de centre ville n'emporte pas l'adhésion

Seule 1 personne interrogée sur 4 se déclare favorable à la restriction de l'ouverture dominicale aux seules grandes agglomérations. La taille de l'agglomération de résidence n'a pas d'influence significative sur la réponse à cette question.

Tableau N° 14 :

Et si cette autorisation d'ouverture le dimanche était seulement réservée aux grandes agglomérations et non aux petites villes et aux zones rurales, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ... (en %)

- Très favorable.....	3,3
- Plutôt favorable.....	20,5
- Plutôt défavorable	35,0
- Très défavorable	40,7
- Ne sait pas	0,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

La limitation de la libération de l'ouverture dominicale aux seuls commerces de centre ville ne recueille pas davantage l'adhésion de l'opinion publique : 3 personnes interrogées sur 4 se déclarent défavorables à une telle limitation.

Tableau N° 15 :
Et si cette autorisation d'ouverture le dimanche était seulement réservée aux seuls commerces de centre ville et non aux commerces de la périphérie, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ... (en %)

- Très favorable.....	4,3
- Plutôt favorable.....	20,8
- Plutôt défavorable	35,4
- Très défavorable	39,0
- Ne sait pas	0,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

1.4 Les raisons mises en avant par les personnes défavorables à l'ouverture dominicale

Les personnes s'étant déclarées « plutôt défavorables » ou « très défavorables » à l'ouverture des magasins le dimanche ont été invitées à exprimer de manière ouverte les raisons qui sous-tendent cette opinion. Le tableau ci-dessous exprime la répartition des réponses après recodage selon la nature des raisons mises en avant.

Tableau N° 16 :
Réponse recodée à la question ouverte : Pourquoi y êtes-vous « très / plutôt favorable »
(en %)

- Souhaite garder le dimanche comme jour de repos hebdomadaire, jour de repos des salariés	32,3
- Le dimanche est un jour consacré à la famille	24,5
- Ce n'est pas utile, il y a déjà suffisamment de magasins ouverts	18,4
- Il est injuste de faire travailler les salariés le dimanche (obligation), ne voulant pas travailler le dimanche, ne souhaite pas l'imposer aux autres	13,9
- Souhaite conserver la protection des acquis, des droits, conditions de travail / risques de dérives (24h/24h, volontariat devient obligatoire)	11,7
- Le dimanche est destiné à faire autre chose (activités culturelles, sport, amis)	9,0
- Le dimanche est un jour férié (jour sacré, religion, jour saint).....	4,7
- Il faut limiter la surconsommation, l'hyperconsommation, le pouvoir d'achat n'est pas supérieur le dimanche	3,5
- Problème de concurrence, ruine le petit commerce	1,8
- Autre	7,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

La remise en cause d'un acquis social

Le premier motif d'hostilité à l'ouverture des magasins le dimanche ressort clairement de la remise en cause du repos dominical, perçu comme un acquis social : « garder le dimanche comme jour de repos » (32,3%), « injustice du fait de faire travailler les salariés le dimanche » (24,5%), « protection des droits des salariés » (11,7%).

Préserver la spécificité du dimanche

Le deuxième motif de rejet est associé à la volonté de faire du dimanche un jour différent, un jour consacré à d'autres activités : « un jour pour la famille » (24,5%, mais près de 35% chez les 65 ans et plus), « un jour pour faire autre chose que consommer » (9%), « un jour "religieux" » (4,7%).

En troisième position, loin derrière, vient l'idée de l'inutilité de l'ouverture dominicale, les temps d'ouverture des magasins étant jugés suffisants.

Enfin, une faible proportion de personnes défavorables à l'ouverture dominicale a mis spontanément en avant le thème de la surconsommation ainsi que celui de la concurrence à l'égard du petit commerce.

1.5 Qui est pour ? Qui est contre la libéralisation de l'ouverture dominicale ?

L'examen des critères socio-démographiques usuels fait apparaître un certain nombre de clivages entre les partisans et les adversaires de l'ouverture dominicale des commerces.

Le portrait robot du supporter de l'ouverture dominicale : parisien, jeune, et... inactif

Les habitants de l'agglomération parisienne sont à près de 73% favorables à l'ouverture des commerces le dimanche. L'adhésion à l'ouverture dominicale n'est pas pour autant un trait commun aux habitants de l'ensemble des grandes agglomérations : au sein des agglomérations de 100 à 200 000 habitants, ainsi que dans celle de plus de 200 000 habitants (hors agglomération parisienne), les avis défavorables l'emportent. De même, 56% des habitants des communes rurales sont défavorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale. Notons que les habitants des communes rurales et des agglomérations de moins de 20 000 habitants forment un ensemble qui représente presque la moitié des personnes qui se déclarent hostiles à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces.

Tableau N° 17 :

Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable.
(en %)

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Très défavorable	Ne sait pas
- Commune rurale	13,8	29,9	20,2	35,7	0,4
- Moins de 20 000 habitants	18,7	29,6	19,8	31,8	0
- De 20 000 à 100 000 habitants	23,3	38,8	14,6	23,3	0
- De 100 000 à 200 000 habitants	25,0	20,7	15,5	28,8	0
- Plus de 200 000 habitants.....	19,3	28,5	22,7	29,3	0,2
- Région Parisienne	31,0	40,8	16,8	9,9	1,5

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les 18 - 24 ans sont de farouches supporters de l'ouverture dominicale (70% d'opinions favorables, dont 34% de « très favorables »). C'est, à l'inverse, chez les 45 - 64 ans que l'on trouve la plus forte proportion d'avis défavorables (60%, dont près de 40% de « très défavorables »). L'adhésion à l'ouverture dominicale redevient nettement majoritaire dans les tranches d'âge plus âgées et atteint 58% parmi les 75 ans et plus. On voit poindre au travers de ces constats l'influence des attitudes générales à l'égard de la dimension récréative du commerce. De manière cohérente avec ces résultats, les personnes vivant seules ainsi que les jeunes vivant

chez leurs parents font apparaître une nette majorité en faveur de l'ouverture dominicale, alors que les personnes vivant en couple sont partagées.

Les actifs occupant un emploi sont majoritairement défavorables à l'ouverture des commerces le dimanche (52,1%), alors que les inactifs (en particulier les étudiants, les personnes à la recherche d'un premier emploi et les personnes au foyer) ont très nettement l'opinion inverse. Notons que les actifs représentent près de 58% des adversaires de l'ouverture dominicale, alors que les inactifs sont majoritaires (52%) dans le camp des partisans. Ces résultats heurtent l'idée selon laquelle la libéralisation de l'ouverture dominicale serait une réponse au souci des actifs de disposer d'une meilleure maîtrise du temps consacré aux activités domestiques. Nous reviendrons sur la relation entre les opinions relatives à l'ouverture dominicale et le rapport des individus à la question du temps. Parmi les actifs, c'est chez les artisans-commerçants que l'on trouve le plus fort soutien à l'ouverture dominicale (près de 60% d'opinions favorables) ; les oppositions les plus fortes sont observées parmi les professions intermédiaires (54% d'opinions défavorables), les agriculteurs (57%) et les professions intellectuelles supérieures (58%). Il est donc logique que ce soit parmi les catégories les moins diplômées que s'observe le soutien le plus massif à l'ouverture dominicale.

Tableau N° 18 :
Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ?
(en %)

	Plutôt ou très favorable	Plutôt ou très défavorable
- Actif	47,9	52,1
- A la recherche d'un emploi et ayant déjà travaillé.....	51,9	48,1
- A la recherche d'un premier emploi	87,5	12,5
- Étudiant	66,5	33,5
- A la retraite en ayant travaillé	52,0	48,0
- Femme ou Homme au foyer, retraité n'ayant jamais travaillé(e)	67,6	32,4
- Autre inactif.....	49,9	50,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les achats le dimanche appellent... l'ouverture des commerces le dimanche

On pourrait s'attendre à ce que les partisans de l'ouverture dominicale soient plus nombreux au sein de la population qui n'a pas aujourd'hui accès à des magasins ouverts le dimanche. C'est pourtant l'inverse que l'on observe : les personnes disposant d'un accès à l'offre commerciale le dimanche sont favorables à 54% à la libéralisation de l'ouverture dominicale, contre seulement 46% pour celles qui n'en bénéficient pas.

D'autres résultats vont dans le même sens. 73% des individus qui déclarent faire d'ores et déjà, de temps en temps ou régulièrement, des achats le dimanche sont favorables à la libéralisation, alors que 62% de ceux qui n'achètent pas le dimanche y sont opposés. 81% des personnes défavorables à la généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche ne réalisent jamais ou seulement rarement des achats le dimanche.

Tableau N° 19 :

Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ? vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ...)
(en %) Total en colonne

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Très défavorable	Ne sait pas
- Rarement / jamais.....	46,0	51,0	75,6	81,1	48,4
- Régulièrement / de temps en temps.....	54,0	49,0	24,4	18,9	51,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Travailler ou avoir des proches qui travaillent dans le commerce : un facteur d'opposition à la libéralisation de l'ouverture dominicale

Enfin, signalons que le fait de travailler soi-même dans le commerce, ou d'avoir parmi ses proches quelqu'un qui travaille dans le commerce n'est pas sans conséquence sur l'opinion portée sur la généralisation de l'ouverture dominicale. Les personnes qui travaillent dans le commerce sont à 55% défavorables à l'idée de libéraliser l'ouverture dominicale. La part des opposants s'élève jusqu'à 59% parmi les personnes dont le conjoint travaille dans le commerce. Cette part retombe à 49% pour les personnes dont c'est un autre membre de la famille qui travaille dans le commerce (il s'agit alors souvent d'un des parents ; l'opinion sur l'ouverture dominicale est ainsi influencée par un effet d'âge). Enfin, 55% des personnes ayant au moins un ami qui travaille dans le commerce sont elles aussi défavorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale. Ces résultats apportent un soutien à l'idée générale selon laquelle « le bien-être retiré par chacun de son temps libre n'est pas indépendant de ce que font les autres¹⁰ ».

¹⁰ Artus et al. [2007, p. 4].

1.6 Les déterminants des opinions à l'égard de l'ouverture dominicale des commerces

Le questionnaire comporte un ensemble de questions permettant d'explorer deux grandes hypothèses relatives au fondement des opinions (et des comportements) sur la question de l'ouverture dominicale des commerces : la position des personnes par rapport à la contrainte de temps qui pèse sur leur vie quotidienne et la capacité à mener à bien leurs différentes activités (dont les achats) ; l'attitude générale des individus à l'égard de la consommation et de la fréquentation du commerce. L'hypothèse qui sera explorée ici est que l'ouverture dominicale des commerces est de nature à être plus particulièrement valorisée par les personnes qui ressentent la plus forte contrainte temporelle et/ou qui témoignent d'une forte appétence à la consommation et aux achats.

1.6.1 Les attitudes à l'égard du temps

36% des Français manquent de temps...

Le gain de degrés de liberté dans la gestion de la vie quotidienne est souvent évoqué à l'appui d'une libéralisation des horaires d'ouverture du commerce. On s'attend donc à ce que les personnes qui ressentent les plus fortes contraintes temporelles soient particulièrement nombreuses à pratiquer d'ores et déjà des achats dominicaux et à appeler de leurs vœux la libéralisation des contraintes réglementaires qui pèsent sur l'ouverture des commerces.

Le questionnaire de l'enquête comporte une question visant à mesurer directement la contrainte temporelle ressentie par les personnes interrogées. Il ressort que 36% des Français ont le sentiment de manquer de temps alors que, à l'autre extrême, seulement 7% admettent qu'il leur arrive de ne pas savoir quoi faire. La majorité des Français (57%) estiment parvenir à réaliser tout ce qu'ils ont à faire dans le temps dont ils disposent. Ces résultats viennent relativiser l'importance prise ces dernières années par la question du gain de temps dans les débats sur les « nouveaux » comportements de consommation.

Tableau N° 20 :
Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...
(en %) Total en colonne

- Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	35,9
- Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez.....	56,8
- Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez.....	7,3

Source : Enquête « Ouverture des commerces le dimanche », CRÉDOC, septembre 2008.

Le ressenti de la contrainte temporelle est très inégal selon les catégories socio-démographiques. Les artisans-commerçants et les professions intellectuelles supérieures comptent une majorité d'individus qui déclarent manquer de temps. La proportion de personnes qui ressentent une forte contrainte temporelle tombe 23% chez les retraités et 28% chez les inactifs (qui comptent 11% de personnes qui reconnaissent s'ennuyer), mais aussi à 32% chez les ouvriers. La proportion d'individus soumis à une forte contrainte temporelle est également croissante avec le niveau de diplômes : parmi les sans diplômes, 16% reconnaissent s'ennuyer parfois. La taille du foyer d'appartenance exerce également une influence sur l'intensité de la contrainte temporelle, celle-ci étant beaucoup plus légère chez les personnes vivant seules ou à deux, et beaucoup plus forte chez les personnes vivant dans un foyer de taille plus importante. Enfin, c'est dans les grandes agglomérations que l'on trouve la plus forte proportion d'individus déclarant manquer de temps.

... mais ils ne sont que 28% à manquer de temps pour les achats

Le questionnaire aborde plus directement la question de l'influence de la contrainte temporelle sur les pratiques d'achat au travers d'une question mesurant le sentiment de manque de temps pour réaliser l'ensemble des achats correspondant aux besoins et envies. Les Français ne sont que 28% à considérer qu'ils manquent de temps pour les achats, soit sensiblement moins que la proportion exprimant une forte contrainte temporelle en général.

Tableau N° 21 :
Diriez-vous que, de manière générale, vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	14,6
- Plutôt d'accord	13,1
- Plutôt pas d'accord	17,5
- Pas du tout d'accord	54,7

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Seulement environ 70% des personnes exprimant une forte contrainte temporelle déclarent également manquer de temps pour les achats. *A contrario*, un peu plus de 20% de celles qui affirment de manière générale réussir à faire tout ce qu'elles ont à faire dans le temps disponible déclarent manquer de temps pour leurs achats. Si l'on part maintenant des individus qui estiment ne pas disposer de tout le temps nécessaire pour les achats, seulement 53% d'entre eux expriment également manquer de temps pour faire tout ce qu'ils ont à faire. Autrement dit, l'intensité de la contrainte temporelle générale et la question du manque de temps pour les achats ne sont qu'imparfaitement corrélées et, au final, seuls 20% de la population déclarent à la fois manquer de temps en général et manquer de temps pour les achats.

Quel est donc le profil des individus qui déclarent manquer de temps pour les achats ? Là aussi, ils sont plus nombreux dans l'agglomération parisienne. La proportion décline très rapidement avec l'âge (45% chez les 18 - 24 ans contre 8,3% chez les 75 ans et plus). Sur le plan des catégories socio-professionnelles, on retrouve les artisans-commerçants mais les professions intellectuelles supérieures rentrent dans la norme. A l'inverse, les ouvriers, qui étaient relativement peu nombreux à exprimer une forte contrainte temporelle, se déclarent à 36% contraints par le temps dans leurs achats, sans doute en raison du caractère plus répandu des horaires de travail atypiques au sein de cette catégorie. Il n'y a plus de relation simple entre l'intensité de la pression temporelle sur les achats et le niveau de diplôme. Autrement dit, alors que le profil des personnes ressentant une forte contrainte temporelle générale est marqué par les signes d'une importante activité professionnelle et privée, le profil de celles qui déclarent manquer de temps pour les achats se banalise, signe sans doute que le sentiment de manque de temps pour les achats ne repose pas exclusivement sur des considérations objectives, mais également sur le degré d'appétence à la consommation comme déterminant de l'intensité des besoins de fréquentation du commerce. Le thème de l'influence des attitudes à l'égard de la consommation sur les opinions relatives à l'ouverture dominicale sera l'objet de la section suivante.

Les personnes soumises à la plus forte pression temporelle achètent davantage le dimanche

Les personnes qui déclarent manquer de temps affichent-elles d'ores et déjà un comportement spécifique par rapport à l'ouverture des commerces le dimanche ? Pour le savoir, nous avons croisé les réponses à la question relative à l'intensité de la contrainte temporelle avec la fréquence déclarée de fréquentation actuelle des différents types de commerce le dimanche.

Tableau N° 22 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire vos achats le dimanche dans les magasins ... (croisement avec les réponses à la question : Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)
(en %) Total en ligne

	Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez
- Rarement / jamais.....	31,5	62,6	5,9
- Régulièrement / de temps en temps.....	43,5	46,8	9,7

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 23 :
Vous arrive t'il de faire régulièrement des achats le dimanche dans les magasins ...
(croisement avec les réponses à la question :
Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)
(en %) Total en ligne

	Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez
- De produits alimentaires.....	33,8	56,4	9,8
- De vêtements, de chaussures.....	58,1	41,9	-
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager) ...	79,6	20,4	-
- De produits pour le bricolage/le jardinage.....	61,8	38,2	-
- De produits pour les loisirs.....	38,5	61,5	-
- Ensemble interrogé.....	35,9	56,8	7,3

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

De manière générale, les personnes déclarant une forte contrainte temporelle sont sur-représentées dans les populations déclarant réaliser d'ores et déjà régulièrement des achats le dimanche. D'importants écarts sont cependant perceptibles selon les types de commerce. On trouve environ 80% de personnes à forte contrainte temporelle parmi les acheteurs réguliers de produits pour la maison le dimanche et 62% parmi les acheteurs de produits de bricolage et jardinage. Pour autant, si la proportion d'acheteurs le dimanche est plus importante parmi les personnes à forte contrainte temporelle que dans l'ensemble de la population, cette proportion demeure modeste¹¹. Évidemment, ressentir une forte contrainte temporelle le dimanche signifie que l'on manque aussi de temps pour le reste des choses à faire autres que consommer : famille, loisirs, etc. ... On notera que l'on compte une proportion voisine d'acheteurs du dimanche parmi les personnes qui déclarent parfois s'ennuyer.

¹¹ Ils ne sont que 27 % à acheter de temps en temps ou régulièrement des produits alimentaires le dimanche, 15 % des vêtements et chaussures, 17 % des produits pour la maison, 22 % des produits pour le bricolage ou le jardinage et 14 % des produits pour les loisirs.

Tableau N° 24 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats le dimanche dans les magasins ... (Somme des réponses "de temps en temps" et "régulièrement")
(en %) Total en colonne

	Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez	Ensemble Interrogé
- De produits alimentaires.....	27,6	20,7	26,5	23,6
- De vêtements, de chaussures.....	15,0	6,5	10,3	9,82
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	16,7	7,7	14,8	11,45
- De produits pour le bricolage / le jardinage.....	22,6	11,1	24,2	16,19
- De produits pour les loisirs.....	13,9	7,7	12,3	10,25

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Le croisement des comportements d'achat le dimanche avec les réponses à la question sur le sentiment de manque de temps pour réaliser l'ensemble des achats correspondant aux besoins ou envies donne des résultats plus tranchés. Pour chacune des catégories de produits, la part des personnes qui réalisent des achats le dimanche est très supérieure parmi celles qui estiment manquer de temps pour les achats, et cet écart est particulièrement marqué pour les vêtements et chaussures, les produits pour la maison et les produits pour les loisirs.

Tableau N° 25 :

Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats le dimanche dans les magasins ... (Somme des réponses "de temps en temps" et "régulièrement"). Croisement avec les réponses à la question : « Vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie »)
(en %) Total en colonne

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
- De produits alimentaires.....	30,6	36,6	20,7	19,6
- De vêtements, de chaussures.....	20,0	21,3	8,9	4,7
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	22,1	24,6	8,8	6,3
- De produits pour le bricolage/le jardinage	27,5	28,1	14,4	10,9
- De produits pour les loisirs.....	14,8	27,8	8,5	5,3

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

La libéralisation de l'ouverture dominicale du commerce est soutenue par les personnes qui manquent de temps et... par celles qui en ont trop !

58% des personnes déclarant manquer de temps sont favorables à l'ouverture des commerces le dimanche (dont 24,6% « très »), soit légèrement plus que l'ensemble des Français. Toutefois, c'est curieusement parmi les personnes déclarant ne pas savoir quoi faire parfois de leur temps que la part des partisans de l'ouverture dominicale est la plus élevée, avec 70% (dont 31,5% de « très favorables »). Rappelons que ces personnes sont pourtant, aujourd'hui, particulièrement peu nombreuses à effectuer des achats le dimanche...

Tableau N° 26 :

Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ?
(en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire ...	58,0	24,6	33,4	40,9	16,4	24,5
- Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	45,6	15,6	30,0	53,5	21,1	32,4
- Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez	70,2	31,5	38,7	29,7	17,6	12,1
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Entre les deux extrêmes, la catégorie des personnes estimant parvenir à tout faire dans le temps disponible est majoritairement contre l'ouverture du commerce le dimanche (53,5% dont 32,4% de « très défavorable »).

La sous-catégorie des personnes qui déclarent manquer de temps en général et manquer de temps pour les achats (qui représente, rappelons-le, environ 20% de la population totale) est favorable à 80% à la libéralisation de l'ouverture dominicale.

Les opinions favorables à l'ouverture dominicale semblent donc obéir à deux motivations distinctes : disposer d'un degré de liberté dans la gestion d'une contrainte temporelle forte, et pouvoir bénéficier des fonctions récréatives du commerce sur une plage de temps étendue. Ceci est corroboré par la répartition des opinions relatives à l'affirmation « *Le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achats* ». Les personnes ressentant une forte contrainte temporelle sont, logiquement, fortement sur-représentées parmi les « pas d'accord du tout » ; mais c'est également le cas des personnes qui déclarent qu'il leur arrive de ne pas savoir quoi faire...

Des magasins ouverts le dimanche détendent légèrement la contrainte temporelle qui pèse sur les achats

59% des individus qui déclarent disposer d'une offre commerciale à proximité de leur domicile le dimanche ne considèrent pas manquer de temps pour faire les achats dont ils ont besoin ou envie. Cette part tombe à 51% pour les individus n'ayant pas accès à une offre commerciale dominicale. Corrélativement, la part des personnes estimant manquer de temps pour faire leurs achats passe de 24% à 31% selon que les individus bénéficient ou non d'un accès au commerce le dimanche. Être en mesure de faire des achats le dimanche semble donc détendre la contrainte temporelle qui pèse, pour certains individus, sur la capacité à satisfaire ses besoins d'achat.

Tableau N° 27 :
A proximité de chez vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Diriez-vous que, de manière générale, vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie ?)
 (en %) Total en ligne

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord
- Oui.....	9,8	14,2	17,1	58,9
- Jamais ou exceptionnelle (périodes de fêtes, soldes)..	18,9	12,4	17,8	50,9
- Ne sait pas	-	-	22,0	78,0

Source : Enquête « Ouverture des commerces le dimanche », CRÉDOC, septembre 2008.

L'opinion à l'égard de l'ouverture dominicale n'est pas indépendante de la manière dont on occupe ses dimanches

Le questionnaire de l'enquête aborde la manière dont les personnes interrogées occupent en général leur dimanche. On ne s'étonne pas de constater que 90% de ceux qui déclarent occuper leur dimanche à faire des achats soient favorables à l'extension de l'ouverture dominicale des commerces. Les avis sont beaucoup plus équilibrés pour les autres activités. Il ressort dans l'ensemble que les majorités d'avis défavorables sont associées à des activités dominicales particulièrement impliquantes (la participation à l'activité d'une association, la pratique culturelle ou artistique, la pratique du sport) ce qui soutient l'idée que l'adhésion à l'ouverture dominicale n'est pas indépendante de la manière dont on occupe son temps et des vertus récréatives que l'on attribue à la fréquentation des magasins.

Tableau N°28 :
En général, à quoi occupez-vous vos dimanches ? (plusieurs réponses possibles)
(croisement des réponses « oui » avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ? vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable)
(en %) Total en ligne

	Très favorable + plutôt favorable	Plutôt pas favorable + très défavorable
- A faire des achats.....	88,9	11,1
- A me reposer.....	50,2	49,5
- A recevoir ou à rendre visite à des amis.....	51,2	48,4
- A regarder la télévision.....	51,9	47,8
- A me promener.....	50,3	49,3
- A faire du sport.....	48,6	51,2
- A l'exercice d'une activité culturelle ou artistique.....	46,4	53,5
- A participer à l'activité d'une association.....	41,4	58,0
- A la pratique religieuse.....	49,7	49,1
- A vous occupez de votre maison et de vos enfants.....	50,7	48,9
- Autre.....	51,1	48,5

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Guide de lecture : 88,9% des personnes ayant déclaré passer leur dimanche à faire des achats sont très favorables ou plutôt favorable à la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche.

1.6.2 Les attitudes à l'égard de la consommation et de la fréquentation du commerce

On peut aussi supposer que l'opinion des Français à l'égard de l'ouverture des commerces le dimanche dépend de leurs attitudes à l'égard de la consommation en général et, plus particulièrement, de leur appétence pour la fréquentation du commerce en particulier.

Une attitude positive à l'égard de la consommation renforce l'adhésion à l'ouverture dominicale

Environ 83,6% des Français interrogés considèrent, de manière générale, la consommation comme une nécessité, contre 15% qui la considèrent comme un plaisir. L'écart entre ces deux proportions est remarquable. Il s'est surtout considérablement accru par rapport à ce qu'il était il y a seulement quelques années. En 2005, dans le cadre de l'enquête « Consommation » du CRÉDOC, à la question « *pour vous, consommer, c'est avant tout...* », 60,7% des personnes interrogées répondaient « une nécessité » et 35,7% « un plaisir ». Cette évolution brutale des attitudes à l'égard de la consommation est bien sûr à mettre en regard de la situation économique en 2008, de son impact sur le pouvoir d'achat et, plus généralement, de l'état psychologique des consommateurs marqués par le pessimisme, la défiance et l'anxiété.

Les écarts d'opinion entre les Français qui considèrent la consommation comme étant plutôt un plaisir et ceux qui la perçoivent d'abord comme une nécessité sont peu importants mais vont dans le sens attendu : si une majorité se dégage dans les deux cas en faveur de l'ouverture du commerce le dimanche, le pourcentage d'opinions favorables est plus fort parmi ceux qui considèrent la consommation comme un plaisir (55,6%), alors que la proportion de personnes très défavorables est très supérieure parmi ceux qui considèrent la consommation comme une nécessité. Relevons au passage que l'attitude générale à l'égard de la consommation est peu corrélée à la situation des individus par rapport à la contrainte temporelle.

Tableau N° 29 :

D'une manière générale, est-ce que vous considérez la consommation comme un plaisir ou comme une nécessité (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ?) (en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Considère la consommation comme un plaisir	55,6	23,3	32,3	44,4	24,3	20,1
- Considère la consommation comme une nécessité	51,7	20,0	31,7	47,9	18,2	29,7
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les amateurs d'achat plaisir sont de farouches partisans de l'ouverture dominicale

Parmi les Français qui disposent aujourd'hui d'un accès à une offre commerciale le dimanche, seulement 1 sur 3 déclare qu'il en profite pour se balader dans les magasins. 75% de ces pratiquants du "shopping du dimanche" sont favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale, alors que cette opinion n'est partagée que par 25% de ceux qui, malgré un accès au commerce le dimanche, ne déclarent pas ce type de pratique.

Le même type de résultats est observé selon que les personnes interrogées considèrent que procéder à l'achat de telle ou telle catégorie de produits est un plutôt un plaisir ou une corvée.

Tableau N° 30 :

Vous rendre dans les magasins ..., est-ce un plaisir ou plutôt une corvée ? (en %) Total en ligne

	Plutôt un plaisir	Plutôt une corvée	Ne sait pas
- Pour faire les courses alimentaires est	32,0	67,0	1,0
- Pour acheter des vêtements, des chaussures	60,3	39,3	0,4
- Pour acheter des produits pour la maison (meubles, objets de décoration, appareils électroménager)	71,1	28,2	0,7
- Pour acheter des produits pour le bricolage, le jardinage	66,8	31,3	1,9
- Pour acheter des produits de loisirs (CD, DVD, matériel informatique, articles de sport...)	81,8	16,9	1,3

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Parmi les personnes qui d'ores et déjà réalisent des achats le dimanche on trouve, pour toutes les catégories de produits, une proportion plus élevée d'individus qui considèrent que la fréquentation

des magasins est plutôt un plaisir. Le fait de considérer la réalisation d'achats comme un plaisir est associé à une perception majoritairement favorable de l'ouverture dominicale. Ceux qui considèrent les achats principalement sous l'angle de la corvée sont plus souvent hostiles à l'ouverture des commerces le dimanche.

Tableau N° 31

Vous rendre dans un magasin vendant des... est-ce plutôt un plaisir ou plutôt une corvée (croisement avec les réponses à la question : Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche) (en %)

	Achète de temps en temps ou régulièrement le dimanche	Achète rarement ou jamais le dimanche
- De produits alimentaires.....	38,4	28,2
- De vêtements, de chaussures.....	61,7	56,2
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	76,6	67,9
- De produits pour le bricolage/le jardinage	69,7	65,2
- De produits pour les loisirs.....	85,6	79,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 32A

Vous rendre dans un magasin vendant des ... est-ce plutôt un plaisir ou plutôt une corvée (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent) (en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Produits ALIMENTAIRES plutôt comme un plaisir	55,5	17,7	37,8	43,6	20,6	23,0
- Produit ALIMENTAIRES plutôt comme une nécessité.....	51,0	22,1	28,9	48,9	18,6	30,3
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 32B
(en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Considère les <i>ACHATS DE VETEMENTS et CHAUSSURES</i> comme un plaisir	56,7	22,5	34,2	42,7	19,7	23,0
- Considère les <i>ACHATS DE VETEMENTS et CHAUSSURES</i> comme une nécessité	45,4	17,3	28,1	54,6	18,6	36,0
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 32C
(en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Considère les <i>ACHATS de produits pour LA MAISON</i> comme un plaisir	53,4	20,4	33,0	46,4	20,3	26,1
- Considère les <i>ACHATS de produits pour LA MAISON</i> comme une nécessité	49,5	20,9	28,6	49,6	16,9	32,7
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 32D
(en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Considère les <i>ACHATS de produits pour LE BRICOLAGE / JARDINAGE</i> comme un plaisir	52,1	19,0	33,1	47,6	20,3	27,3
- Considère les <i>ACHATS de produits pour LE BRICOLAGE / JARDINAGE</i> comme une nécessité	54,1	24,2	29,9	45,4	15,7	29,7
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 32E
(en %)

	TOTAL FAVORABLE	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	TOTAL DEFAVORABLE	Plutôt défavorable	Très défavorable
- Considère les ACHATS de produits pour LES LOISIRS comme un plaisir	52,5	20,7	31,8	47,1	20,2	26,9
- Considère les ACHATS de produits pour LES LOISIRS comme une nécessité	50,6	18,4	32,2	48,9	15,2	33,7
- Ensemble Interrogé	52,4	20,5	31,9	47,3	19,2	28,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Enfin, le constat, réalisé plus haut, d'un soutien particulièrement appuyé à la libéralisation de la part des individus qui sont déjà des acheteurs actifs le dimanche conforte l'hypothèse de l'existence d'une dimension hédoniste dans l'adhésion à cette mesure.

1.7 Les effets anticipés d'une libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces

Les personnes interrogées ont été invitées à exprimer leur opinion à l'égard d'un certain nombre d'effets généraux que la libéralisation de l'ouverture dominicale pourrait avoir. Nous commencerons par aborder les opinions relatives aux effets potentiels positifs, puis aux effets potentiels négatifs¹².

Un consensus autour des effets potentiels positifs...

Les effets potentiels positifs associés à l'ouverture des commerces le dimanche soumis à l'appréciation des personnes interrogées recueillent l'accord d'une majorité d'entre elles.

C'est ainsi que 53,5% sont d'accord avec l'idée que l'ouverture des commerces le dimanche simplifierait la vie des gens. A noter que cette part dépasse les 70% pour les habitants de l'agglomération parisienne et tombe à 43% pour les habitants des communes rurales. On s'attend à ce que les actifs occupant un emploi se montrent particulièrement sensibles à cet aspect. Ils se distinguent au contraire par une majorité d'individus en désaccord avec cette idée. Les plus sensibles à cet item sont des catégories dont on peut penser qu'elles sont soumises à une contrainte temporelle plus lâche : les personnes à la recherche d'un premier emploi, les étudiants, les femmes ou hommes au foyer...

¹² Les items ont été présentés aux personnes interrogées selon un ordre aléatoire.

Tableau N° 33 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche simplifierait la vie des gens, êtes-vous ...
(en %) Total en ligne

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
- ENSEMBLE DES PERSONNES INTERROGÉES...	23,0	30,5	20,4	26,1
- Actif	18,3	28,5	22,2	31,1
- A la recherche d'un emploi et ayant déjà travaillé..	23,6	31,3	23,9	21,2
- A la recherche d'un premier emploi	33,0	47,5	19,6	0
- Étudiant.....	29,5	39,5	12,2	18,9
- A la retraite en ayant travaillé	23,8	31,6	18,6	26,0
- Femme ou Homme au foyer, retraité n'ayant jamais travaillé(e)	36,8	33,4	17,6	12,2
- Autre inactif.....	42,2	22,1	22,5	13,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Une petite majorité des personnes interrogées s'accordent également sur le fait que l'ouverture dominicale permettrait de créer des emplois. Cette opinion est, elle aussi, sur-représentée parmi les habitants de l'agglomération parisienne (près de 70%). Elle est également particulièrement fréquente chez les 18 - 24 ans (72%) et les 75 ans et plus (72%). A l'inverse, les actifs occupant un emploi sont en majorité (sauf chez les agriculteurs et les artisans-commerçants) en désaccord avec cette idée.

Tableau N° 34 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche permettrait de créer des emplois, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	27,0
- Plutôt d'accord	25,2
- Plutôt pas d'accord	19,9
- Pas du tout d'accord	27,9

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Plus spectaculaire, près de 90% des personnes interrogées considèrent qu'il est important que les salariés qui le souhaitent soient libres de pouvoir travailler le dimanche (on verra cependant qu'ils sont beaucoup moins nombreux à être disposés à travailler eux-mêmes, de façon régulière, le dimanche).

Tableau N° 35 :
Si je vous dis, il est important que les salariés soient libres de pouvoir travailler le dimanche s'ils le souhaitent, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	65,8
- Plutôt d'accord	22,5
- Plutôt pas d'accord	5,7
- Pas du tout d'accord	6,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Près de 2 Français sur 3 considèrent que les salariés du commerce pourront ainsi gagner davantage. Une fois de plus, cette proportion est tirée vers le haut par les habitants de l'agglomération parisienne.

Tableau N° 36 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche permettrait aux salariés du commerce de gagner davantage, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	31,4
- Plutôt d'accord	34,3
- Plutôt pas d'accord	16,7
- Pas du tout d'accord	17,7

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

En règle générale, ces effets potentiels positifs recueillent logiquement l'accord d'une proportion significativement plus élevée de partisans de la libéralisation de l'ouverture dominicale que d'opposants. Par exemple, 91% des personnes tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche simplifierait la vie des gens sont favorables à l'ouverture dominicale, alors que 83% des personnes qui ne sont pas du tout d'accord avec cette idée sont défavorables à l'ouverture dominicale. Concernant l'affirmation selon laquelle la libéralisation de l'ouverture dominicale serait de nature à créer des emplois, ces proportions sont respectivement de 82% et de 77%.

... qui n'empêche pas un large consensus sur les effets potentiels négatifs.

De manière qui peut sembler surprenante, les conséquences potentiellement négatives de l'ouverture des commerces le dimanche recueillent elles aussi un accord majoritaire, souvent confortable.

Ainsi, 67% des personnes interrogées marquent leur accord avec l'affirmation selon laquelle l'ouverture dominicale renforcerait encore la place de la consommation dans notre société.

Tableau N° 37 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche renforcerait encore la place de la consommation dans notre société, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	36,6
- Plutôt d'accord	30,1
- Plutôt pas d'accord	16,4
- Pas du tout d'accord	16,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Près de 80% sont d'accord (dont 55% « tout à fait ») avec l'idée qu'il est important que le dimanche reste un jour pas comme les autres, et presque autant avec celle qu'il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas. On note le caractère paradoxal de cet attachement massif au caractère spécifique du dimanche et l'adhésion majoritaire à la libéralisation de l'ouverture dominicale.

Tableau N° 38 :
Si je vous dis, il est important que le dimanche reste un jour pas comme les autres, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	54,8
- Plutôt d'accord	25,0
- Plutôt pas d'accord	11,0
- Pas du tout d'accord	9,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 39 :
Si je vous dis, il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	50,7
- Plutôt d'accord	27,6
- Plutôt pas d'accord	13,5
- Pas du tout d'accord	8,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

79% des personnes interrogées s'accordent sur le fait que l'ouverture dominicale « *aurait des conséquences négatives pour les salariés du commerce, notamment sur le plan de leur vie de famille* ».



Tableau N° 40 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche aurait des conséquences négatives pour les salariés du commerce, notamment sur le plan de leur vie de famille, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	52,6
- Plutôt d'accord	26,4
- Plutôt pas d'accord	12,0
- Pas du tout d'accord	9,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

74% sont d'accord avec l'idée que la libéralisation de l'ouverture dominicale « *porterait un mauvais coup au petit commerce* ». De manière quelque peu surprenante, cette proportion tombe à 70% chez les artisans-commerçants. Elle atteint son maximum chez les agriculteurs (87%).

Tableau N° 41 :
Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche porterait un mauvais coup au petit commerce, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	42,3
- Plutôt d'accord	31,6
- Plutôt pas d'accord	13,9
- Pas du tout d'accord	12,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

De façon cohérente à ce qui a été observé pour les effets potentiels positifs, on trouve davantage d'opposants à la libéralisation de l'ouverture dominicale parmi ceux qui anticipent les effets potentiellement négatifs. Ainsi, concernant la proposition selon laquelle l'autorisation d'ouverture le dimanche porterait un mauvais coup au petit commerce, 64% de ceux qui sont tout à fait d'accord sont des opposants à l'ouverture dominicale, alors que parmi les « pas du tout d'accord », 69% en sont partisans. Le contraste est encore plus marqué pour ce qui concerne la proposition « *il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas* » pour laquelle les proportions sont respectivement de 74% et de 96%.

On notera avec intérêt que l'évaluation des effets positifs et négatifs de la libéralisation de l'ouverture dominicale n'est pas seulement corrélée avec les opinions sur l'opportunité d'une telle libéralisation, mais également avec les comportements effectifs d'achat le dimanche. Ainsi, de manière générale, les individus qui achètent de temps en temps ou régulièrement le dimanche sont plus nombreux à anticiper les effets positifs et moins nombreux à anticiper les effets négatifs que ceux qui n'achètent ou seulement rarement le dimanche.

3 Français sur 4 estiment que le temps d'ouverture est déjà suffisant...

Enfin, autre résultat paradoxal eu égard à la majorité qui se dégage en faveur de la libéralisation de l'ouverture dominicale, 75% des personnes interrogées s'accordent autour de l'idée que le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achats... Le paradoxe se renforce encore avec le constat que cette proportion est encore plus forte (77%) parmi les actifs occupant un emploi - la catégorie la plus susceptible de manquer de temps. A l'opposé, les personnes à la recherche d'un emploi ayant déjà travaillé ne sont que 54% à partager cette opinion.

Tableau N° 42 :
Si je vous dis, le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achat, vous êtes ...
(en %) Total en colonne

- Tout à fait d'accord	51,4
- Plutôt d'accord	24,2
- Plutôt pas d'accord	16,9
- Pas du tout d'accord	7,5

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Intéressons nous au profil de cette minorité d'individus qui ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle le temps d'ouverture des commerces serait déjà suffisant. Ils sont à 84% favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale (dont 58% « très »). Ils constituent donc probablement le noyau dur des partisans convaincus de la libéralisation. Les caractères distinctifs de cette sous-population sont ambigus : ils sont relativement nombreux à ressentir une forte contrainte

temporelle (à la fois générale et sur les achats), mais ils font apparaître une sur-représentation des demandeurs d'emplois ayant déjà travaillé et des autres inactifs. Ils ne se distinguent pas significativement de l'ensemble de la population par rapport à la situation de famille et la taille du ménage. Si les employés sont sur-représentés, ainsi que les personnes peu diplômées, les catégories professionnelles supérieures et les hauts niveaux de diplômes ne sont pas significativement sous-représentés. On trouve au sein de cette sous-population un certain biais en faveur de la consommation nécessaire et de l'achat corvée ce qui tendrait à indiquer que leur attachement à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces serait davantage dicté par des préoccupations d'organisation du temps que par une inclination pour l'hyperconsommation. Ce point est corroboré par les comportements projetés en cas de libéralisation de l'ouverture dominicale : ils sont sensiblement plus nombreux que l'ensemble de la population à déclarer qu'ils en profiteraient pour effectuer leurs achats le dimanche plutôt que les autres jours de la semaine, mais sont significativement moins nombreux à affirmer que l'ouverture des commerces le dimanche les conduirait à augmenter leur dépenses sur les différentes catégories de produits abordées dans le questionnaire. Enfin, ils survalorisent les effets potentiels positifs de la généralisation de l'ouverture des commerces le dimanche (notamment sur l'emploi) et sont peu attachés à la spécificité du dimanche.

Tableau N° 43 :
Si je vous dis, le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire
face à ses besoins d'achat, êtes-vous ...
(en %) Total en ligne

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
- Actif	55,0	22,1	16,4	6,5
- A la recherche d'un emploi et ayant déjà travaillé..	32,2	21,7	25,8	20,4
- A la recherche d'un premier emploi	22,4	67,9	9,8	0
- Étudiant.....	40,3	26,6	29,0	4,1
- A la retraite en ayant travaillé	56,9	22,5	13,3	7,3
- Femme ou Homme au foyer, retraité n'ayant jamais travaillé(e)	39,2	34,9	19,0	6,9
- Autre inactif.....	45,3	20,6	14,0	20,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

1.8 Les attitudes à l'égard du travail le dimanche

39% des Français seraient prêts à travailler régulièrement le dimanche

A la question « *seriez-vous prêt vous-même, en tant que salarié, à travailler régulièrement le dimanche ?* », seuls 39,2% des personnes interrogées (uniquement les actifs occupant un emploi, les demandeurs d'emploi et les étudiants) répondent positivement. La question, il est vrai, n'évoque pas explicitement le bonus salarial auquel est généralement associé le travail dominical¹³.

Ce pourcentage varie selon la position de la personne interrogée par rapport à l'emploi. Ainsi, les actifs ayant déjà un emploi sont très majoritairement opposés à l'idée de travailler régulièrement le dimanche (64%), alors que les étudiants (51%), les individus à la recherche d'un emploi ayant déjà travaillé (55,1%) et, plus encore, les individus à la recherche d'un premier emploi (61%) sont majoritairement disposés à travailler régulièrement le dimanche.



Tableau N° 44 :
Seriez-vous prêt en tant que salarié à travailler régulièrement le dimanche ?
(en %) Total en ligne

	OUI	NON
- ENSEMBLE INTERROGE	39,2	60,8
- Actif	35,9	64,1
- A la recherche d'un emploi et ayant déjà travaillé.....	55,1	44,9
- A la recherche d'un premier emploi	60,8	39,2
- Étudiant.....	50,6	49,4

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Une fois de plus, les habitants de l'agglomération parisienne se distinguent des personnes habitant dans des agglomérations de taille plus petite : 55% se disent prêts à travailler régulièrement le dimanche.

La disposition à travailler régulièrement le dimanche est une fonction décroissante de l'âge. Seule la tranche des 18 - 24 ans compte une majorité d'individus disposés à travailler régulièrement le dimanche.

On ne s'étonnera pas de trouver une très forte majorité d'individus disposés à travailler le dimanche parmi ceux qui ne sont pas d'accord avec les affirmations selon lesquelles « *le dimanche*

¹³ Ceci explique sans doute l'ampleur de l'écart avec les résultats de l'enquête IFOP-Publicis Consultants d'octobre 2008 dans laquelle 67 % des personnes actives interrogées, après qu'on leur eut rappelé que le travail du dimanche était payé davantage qu'en semaine, se déclaraient prêts à accepter de travailler le dimanche (dont "toujours" : 17 % et "de temps en temps" : 50%).

doit rester un jour pas comme les autres », ou « il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas ».

Une forte cohérence apparaît entre l'attitude à l'égard du travail le dimanche et l'opinion sur l'autorisation d'ouverture dominicale. Ainsi 62% des partisans de l'ouverture dominicale seraient disposés à travailler régulièrement le dimanche, alors que cette part tombe à 16% chez ceux qui sont défavorables à la généralisation de l'ouverture dominicale.

Enfin, relevons que la disposition à travailler le dimanche est également corrélée à l'importance des activités pratiquées le dimanche. De manière générale, les personnes déclarant pratiquer des activités le dimanche sont moins nombreuses à accepter l'idée de travailler régulièrement le dimanche que celles peu actives ce jour là.

1.9 Les comportements que projettent les consommateurs dans la perspective de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces

Les comportements que les individus projettent lorsqu'on les confronte à une situation hypothétique dans le cadre d'une enquête sont, on le sait, faiblement prédictifs des comportements effectifs une fois réellement confrontés à la situation en question. Pour autant, il nous a semblé intéressant de livrer à la réflexion ce que les Français projettent comme modification de leurs comportements d'achat en cas de libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces et les bénéfices qu'ils en attendent.

Pour les cinq grandes familles de produits évoquées dans l'enquête, nous avons demandé aux enquêtés si l'ouverture de tous les commerces le dimanche serait de nature 1) à les faire procéder à des achats ce jour là plutôt que le reste de la semaine 2) si cela serait de nature à augmenter globalement le budget consacré à ce poste de consommation. Autrement dit, il s'agit d'évaluer - sur la base, fragile, de comportements anticipés - quels seraient l'intensité des reports d'achat et l'effet net global sur la consommation induits par la libéralisation de l'ouverture dominicale.

43% des Français déclarent qu'ils seraient enclins à faire des achats le dimanche plutôt que le reste de la semaine

Alors qu'une majorité de Français se montre favorable à l'autorisation de l'ouverture dominicale, ils ne sont que 43% à projeter d'utiliser cette opportunité pour acheter le dimanche plutôt que le reste de la semaine au moins l'une des 5 catégories de produits étudiées. Si près de 90% des personnes qui projettent ce type de comportements sont des partisans de l'ouverture dominicale, l'inverse n'est pas tout à fait vrai puisque ces partisans représentent environ un tiers de la population qui n'anticipent pas de réaliser leurs achats le dimanche.

Tableau N° 45 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (nombre de catégories de produits auxquelles il a été répondu « oui »)
(%)

- 5 produits	9,7
- 4 produits	9,4
- 3 produits	8,2
- 2 produits	7,4
- 1 produit.....	8,4
- 0 produit.....	56,9

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Ces personnes qui projettent d'acheter le dimanche se répartissent à peu près uniformément selon l'intensité des achats qui est projetée (mesurée par le nombre de catégories de produits que les consommateurs anticipent d'acheter le dimanche). Ainsi, 8% anticipent de n'acheter qu'une catégorie de produits le dimanche et un peu moins de 10 chacune des 5 catégories de produits abordées dans le questionnaire.

On retrouve les clivages socio-démographiques auxquels nous sommes désormais habitués. Ainsi, les habitants de l'agglomération parisienne sont particulièrement nombreux à anticiper réaliser des achats le dimanche (au moins l'achat d'une catégorie de produits pour 64% d'entre eux, contre 31% pour les habitants des communes rurales).

Tableau N° 46 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (oui = individus ayant répondu « oui » pour au moins une catégorie de produits)
(en %) Total lignes

	Com- mune rurale	Moins de 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	De 100 000 à 200 000 habi- tants	Plus de 200 000 habitants	Région Pari- sienne
- NON	68.2	56.8	56.4	58.5	58.5	36.2
- OUI	31.8	43.3	43.6	41.5	41.5	68.9

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N°47 :

**Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (oui = individus ayant répondu « oui » pour au moins une catégorie de produits)
(en %) Total lignes**

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	75 ans et plus
- NON	35.8	44.4	57.8	64.1	61.8	69.0
- OUI	64.2	55.6	42.2	35.9	38.2	31.0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

De la même manière, la proportion de personnes anticipant d'acheter le dimanche décroît très fortement avec l'âge et passe d'un maximum de 64% chez les 18 - 24 ans à un minimum de 31% chez les 75 ans et plus. Enfin, les demandeurs d'emploi sont beaucoup plus nombreux à anticiper acheter le dimanche que les actifs occupant un emploi.

On observe, logiquement, une relation entre l'intensité de la contrainte temporelle ressentie et les intentions de report des achats sur le dimanche. C'est ainsi que, pour chaque catégorie de produits, on compte près de 60% (47% pour les produits alimentaires) de personnes projetant de procéder à des achats le dimanche en cas de libéralisation parmi celles qui affirment à la fois manquer de temps en général et manquer de temps pour les achats. Pour autant, pas moins de 73% des consommateurs qui projettent d'acheter le dimanche anticipent profiter de la libéralisation de l'ouverture dominicale pour se « balader dans les magasins ». On retrouve le lien qui associe le sentiment de manquer de temps pour les achats et la sensibilité à la dimension récréative de la fréquentation des commerces.

Tableau N°48 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (réponse "oui")
(en %)

	Manquent de temps en général et manquent de temps pour les achats	Reste de la population
- De produits alimentaires.....	46,9	13,5
- De vêtements, de chaussures.....	63,1	20,5
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	63,7	23,2
- De produits pour le bricolage/le jardinage	60,8	20,2
- De produits pour les loisirs.....	57,1	19,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Il est également frappant de constater un fort biais dans les intentions d'acheter le dimanche plutôt que le reste de la semaine de la part des individus qui... achètent déjà régulièrement ou de temps en temps le dimanche ! A l'inverse, il n'y a qu'une très faible proportion des personnes qui n'achètent pas actuellement le dimanche (ou seulement rarement) qui anticipent d'acheter le dimanche dans l'éventualité d'une libéralisation. Un constat similaire – quoique moins marqué – est établi concernant la proportion d'individus qui estiment que la libéralisation de l'ouverture dominicale pourrait les conduire à augmenter leurs dépenses. Ce point doit venir modérer l'idée que la généralisation de l'ouverture dominicale est une attente de la part de ceux qui ne peuvent acheter aujourd'hui le dimanche, ainsi de celle selon laquelle cette libéralisation pourrait avoir un effet significatif sur le volume global de la demande adressée au commerce.

Tableau N° 49 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (réponse "oui")
(en %)

	Achètent de temps en temps ou régulièrement le dimanche	Achète rarement ou jamais le dimanche
- De produits alimentaires.....	34,2	11,6
- De vêtements, de chaussures.....	45,6	18,9
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	52,7	18,9
- De produits pour le bricolage/le jardinage	47,4	16,6
- De produits pour les loisirs.....	44,8	15,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 50 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire ce jour là plutôt que le reste de la semaine ...
(en %)

	OUI	NON
- Vos achats alimentaires.....	19,9	80,1
- Vos achats d'habillement et de chaussures	28,7	71,3
- Vos achats d'équipement pour la maison (meubles, objets de la décoration, appareils ménagers)	31,0	69,0
- Vos achats de produits de bricolage ou de jardinage	27,9	72,1
- Vos achats de produits de loisirs comme les CD, DVD, matériel informatique, articles de sport	26,4	73,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Ce sont les achats de produits pour la maison qui connaîtraient le plus un effet de report sur le dimanche, suivis d'assez près par les autres catégories de produits non alimentaires. Seulement 20% des personnes interrogées déclarent qu'elles profiteraient de l'ouverture des commerces le dimanche pour acheter des produits alimentaires ce jour là plutôt que les autres jours de la semaine. Ce retrait des produits alimentaires par rapport aux autres catégories de produits est sans doute à mettre en regard de la fréquence d'ores et déjà acquise de l'ouverture de points de vente alimentaires le dimanche matin.

Un effet net sur la demande globale adressée au commerce qui devait être très limité

Les personnes qui ont déclaré qu'elles profiteraient de l'autorisation d'ouverture dominicale pour faire des achats le dimanche plutôt que le reste de la semaine ont été interrogées sur le point de savoir si ces achats dominicaux pourraient avoir pour effet d'augmenter le budget consacré à chacune des cinq catégories de produits étudiées. L'objectif est d'examiner dans quelle mesure l'ouverture dominicale des commerces pourrait avoir, au-delà de l'étalement des achats sur 7 jours au lieu de 6, un effet net positif sur le volume de la demande adressée au commerce.

81% des consommateurs qui projettent d'acheter le dimanche en cas de généralisation de l'ouverture dominicale déclarent que cela ne les conduirait pas à augmenter leurs dépenses pour aucune des catégories de produits étudiés. Leur fréquentation des commerces le dimanche n'aurait donc pour effet que de répartir sur 7 jours une dépense initialement réalisée sur 6 jours. Il n'y a que 1,5% des personnes concernées qui projettent d'augmenter leurs dépenses sur chacune des 5 catégories de produits évoquées dans le questionnaire. 7% n'anticipent d'augmenter leurs dépenses que sur une seule des familles de produits proposées.

Sur la base des comportements projetés par les personnes interrogées, l'ouverture dominicale des commerces ne devrait donc n'avoir qu'un effet très modéré sur le montant de la consommation commercialisable. Rappelons que les études empiriques réalisées dans des pays permettant de comparer un « avant » et un « après » la libéralisation des horaires d'ouverture du commerce n'apporte guère de soutien à l'hypothèse d'une valeur non nulle de l'élasticité de la demande à l'étendue de l'exposition à l'offre commerciale.

Tableau N° 51

Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à ... (nombre de catégories de produits auxquelles il a été répondu « oui »).
(en %)

- 5 produits	1,5
- 4 produits	2,2
- 3 produits	3,2
- 2 produits	4,6
- 1 produit.....	7,5
- 0 produit.....	81,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les habitants de l'agglomération parisienne se distinguent de nouveau par une proportion souvent plus importante d'individus anticipant l'augmentation de leurs dépenses. C'est généralement dans la tranche d'âge des 35 - 44 ans que l'on trouve la plus forte proposition de personnes anticipant une augmentation de leurs dépenses (excepté pour l'alimentaire et les vêtements et chaussures, où ce sont les 25 - 34 ans).

L'effet sur le volume de la demande devrait se concentrer sur les produits impliquants

Tableau N° 52 :
Et pensez-vous que cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré ...
(en %) Total en ligne

	OUI	NON
- Aux produits alimentaires	21,4	78,6
- A l'habillement et aux chaussures	29,1	70,9
- A l'équipement de la maison (meubles, objets de la décoration, appareils ménagers).....	35,1	64,9
- Aux produits de bricolage ou de jardinage.....	31,9	68,1
- Aux produits de loisirs comme les CD, DVD, matériel informatique, articles de sport	37,9	62,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Ce sont les produits alimentaires qui profiteraient le moins du surcroît de dépenses associé à l'ouverture dominicale. Au-delà du fait que les points de vente alimentaires sont d'ores et déjà fréquemment ouverts le dimanche, ce résultat peut être le reflet de la faible implication des consommateurs à l'égard des produits alimentaires¹⁴ qui serait de nature à limiter le niveau de l'élasticité de la demande à l'étendue de l'exposition à l'offre. De manière cohérente avec cette interprétation, ce serait les catégories - particulièrement impliquantes - des produits pour les loisirs et des produits pour la maison qui bénéficieraient des plus forts surcroîts de demande. Notons le pourcentage relativement faible de personnes estimant que l'ouverture dominicale les conduirait à augmenter le budget qu'elles consacrent aux vêtements et chaussures, produits pourtant généralement considérés comme impliquants¹⁵. Nous trouvons là sans doute une manifestation de la saturation du marché, qui s'illustre par les très mauvaises performances enregistrées par le secteur au cours des derniers mois.

L'ouverture dominicale profiterait en priorité aux commerces de centre ville et aux grandes surfaces spécialisées

Interrogées sur le type de commerce qu'elles fréquenteraient en priorité pour réaliser des achats le dimanche, 31% des personnes de l'échantillon choisissent les commerces de centre ville (cette part monte jusqu'à 46% pour les artisans-commerçants et 40% chez les professions intellectuelles

¹⁴ Environ les 2/3 des personnes interrogées s'accordent sur le fait de considérer que la fréquentation des magasins alimentaires est plutôt une corvée.

supérieures). Les grandes surfaces spécialisées arrivent en seconde position (24%, mais jusqu'à 32% chez les ouvriers). De manière assez contre-intuitive, les centres commerciaux ne recueillent que 17% des suffrages (mais 32% chez les 18 - 24 ans et 24% chez les 25 - 34 ans, et 25% des employés). Les grandes surfaces alimentaires (supers et hypers) auraient apparemment peu à gagner à l'ouverture dominicale (à rapprocher de la faiblesse relative de la proportion d'individus anticipant un report de leurs achats alimentaires le dimanche ou l'augmentation du budget consacré aux produits alimentaires).

Tableau N° 53 :
Si tous les magasins étaient ouverts le dimanche, où iriez-vous en priorité ?
(en %) Total lignes

	Dans les commerces de centre-ville	Dans les supermarchés et les hypermarchés	Dans les centres commerciaux	Dans les grandes surfaces spécialisées	Ne sait pas	Ne les fréquentera pas
- Agriculteurs, exploitants	27,0	15,4	0	27,6	0	30,0
- Artisans, commerçants, chef d'entreprise.....	46,3	7,1	22,2	10,7	0	13,7
- Cadre, profession intellectuelle et artistique, profession libérale	40,5	3,5	8,7	18,0	2,9	26,5
- Profession intermédiaire	38,1	4,5	8,8	23,3	3,9	21,5
- Employés	34,3	6,8	25,0	20,8	1,0	12,0
- Ouvriers.....	24,4	7,8	16,0	32,3	1,0	18,5
- Retraités	25,2	8,6	13,6	26,2	1,4	25,1
- Inactifs	26,8	13,2	26,0	21,0	2,0	11,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

L'ouverture des commerces le dimanche pourrait engendrer une déformation de la structure de la dépense des ménages et des parts de marché des différents circuits de distribution

Devant la perspective d'une ouverture généralisée des magasins le dimanche, les consommateurs témoignent d'une propension à accroître leurs achats qui est inégale selon le type de produits (voir plus haut). La libéralisation de l'ouverture dominicale est donc susceptible d'engendrer la déformation de la structure de la dépense des ménages en faveur des produits impliquants et répondant à une logique d'achat plaisir, au détriment des catégories de produits plus banalisées, davantage associées à une logique d'achat corvée. Dans cette optique, on ne peut exclure que

¹⁵ Notons que la fréquentation des magasins de vêtements et chaussures est considérée comme un plaisir par seulement environ 60 % des Français, soit une proportion sensiblement inférieure à celle observée pour les autres catégories de produits non alimentaires étudiées (jusqu'à plus de 80 % pour les produits de loisirs)

l'ouverture des commerces le dimanche puisse conduire à des arbitrages de consommation, au détriment notamment des produits alimentaires « de fond de placard ».

Toujours sur la base de ce que déclarent les personnes interrogées, l'ouverture des commerces le dimanche profiterait inégalement aux différents circuits de distribution. L'importance des intentions d'achat dans le centre ville est de nature à tempérer les craintes exprimées à l'égard des risques que l'ouverture dominicale fait peser sur le petit commerce (à condition, bien sûr, que les petits commerçants soient capables de s'organiser pour être en mesure d'ouvrir le dimanche, et d'en supporter le surcoût éventuel).

Les grandes surfaces alimentaires, en particulier les hypermarchés, pourraient perdre doublement à la libéralisation de l'ouverture dominicale : celle-ci se traduira essentiellement par un report (et non un accroissement net) des achats alimentaires, dont le volume pourrait souffrir d'un arbitrage budgétaire en faveur des produits à plus forte élasticité de la demande à l'étendue de l'exposition à l'offre. En outre, les grandes surfaces alimentaires pourraient souffrir, plus gravement encore, de l'attrait supérieur exercé par les autres formes de commerce pour les achats non alimentaires, qui, grâce à l'ouverture dominicale, pourraient leur prendre des parts de marchés.

L'impact potentiel de l'ouverture dominicale sur les consommateurs : avant tout, un degré de liberté dans la gestion de la vie quotidienne et une opportunité de flânerie

Quels sont les bénéfices que les consommateurs attendent de la possibilité de pouvoir faire des achats le dimanche ? Pour l'évaluer, quatre type de bénéfices potentiels ont été testés (les mêmes que ceux soumis à l'appréciation des individus qui déclarent déjà acheter le dimanche).

Commençons par souligner qu'aucun des « bénéfices » proposés à l'évaluation des personnes enquêtées n'a emporté l'adhésion d'une large partie d'entre elles, surtout si l'on tient compte du fait que, sur la plupart des items, « l'enthousiasme » des 18 - 24 ans a tiré les fréquences globales vers le haut.

Tableau N°54 :
Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour ...
(en %) Total en ligne

	OUI	NON
- Vous balader dans les magasins	35,5	64,5
- Vous organiser différemment le reste de la semaine	38,5	61,5
- Mieux comparer les prix	26,5	73,5
- Trouver des produits qui correspondent mieux à vos besoins	31,2	68,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Le bénéfice le plus fréquemment projeté est celui qui est associé à la possibilité de faire des achats le dimanche pour s'organiser différemment le reste de la semaine. L'idée que la libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche est de nature à répondre à la demande sociale d'une meilleure maîtrise de l'organisation de la vie quotidienne se trouve ainsi confortée. Relevons cependant que seulement 38% des ménages interrogés partagent ce point de vue et que ce sont les jeunes de 18 - 24 ans qui sont les plus massivement sensibles à ce bénéfice (52%), la proportion d'individus concernés diminuant sensiblement jusqu'à 55 ans. De même cette proportion est inférieure chez les actifs occupant un emploi (40%, mais 49% chez les ouvriers) que chez les personnes à la recherche d'un emploi ayant déjà travaillé (47%), les étudiants (50%) ou les personnes au foyer (44,5%).

Le bénéfice qui arrive en deuxième position est le fait de pouvoir « se balader dans les magasins » (36%). On retrouve ici l'idée que l'ouverture dominicale des commerces est de nature à rencontrer une attente associée à la dimension récréative du commerce, selon une perspective d'achat plaisir. L'anticipation de ce bénéfice est très corrélée à l'âge : 54,4% des jeunes de 18 à 24 ans anticipent de profiter de l'ouverture dominicale pour se balader dans les magasins alors que cette part tombe à 26% chez les 45 - 54 ans et 17% chez les 75 ans et plus. Seulement 33% des actifs occupant un emploi anticipent de se balader dans les magasins en cas de libéralisation de l'ouverture dominicale.

31% des consommateurs interrogés considèrent que l'ouverture des commerces le dimanche les aiderait à « trouver des produits qui correspondent mieux à leur besoin ». Enfin, ils sont un peu plus de 26% à admettre que l'ouverture des commerces le dimanche leur permettrait de mieux comparer les prix. Ces résultats pourraient suggérer que la contrainte sur la gestion du temps imputable aux restrictions pesant sur l'ouverture des commerces le dimanche serait de nature à favoriser une mésadaptation qualitative entre l'offre et la demande, elle-même de nature à inhiber certains actes d'achat, et de conduire à une perte de pouvoir d'achat par manque de temps pour comparer les prix. Cette hypothèse est cependant fragilisée par le fait que c'est surtout au sein de catégories à contrainte temporelle a priori plus faible que ces bénéfices sont le plus souvent mis en avant (demandeurs d'emploi, étudiants, personnes au foyer).

Il est intéressant de distinguer les bénéfices anticipés par les personnes qui d'ores et déjà ont accès à une offre commerciale à proximité de leur domicile le dimanche, de même que par les personnes qui, aujourd'hui, déclarent ne pas acheter le dimanche (ou seulement rarement).

L'intensité avec laquelle les personnes qui n'ont pas aujourd'hui accès aux commerces le dimanche anticipent les bénéfices associés à l'ouverture dominicale est une mesure indirecte de leur appétence pour cette ouverture. Il ressort que les proportions d'individus qui anticipent les bénéfices abordés dans le questionnaire ne sont que légèrement supérieures à celles observées pour l'ensemble des personnes interrogées, et sont donc relativement faibles. « Anticiper de pouvoir s'organiser différemment le reste de la semaine » est le seul bénéfice significativement plus souvent évoqué par les personnes qui n'ont pas accès au commerce le dimanche. Il n'est toutefois, lui aussi, évoqué que par une part minoritaire des personnes concernées.

Tableau N° 55 :
« Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour... »
(réponse « oui »)
(en %)

	Déclarent que les magasins sont ouverts le dimanche à proximité de chez eux	Ensemble des personnes interrogées
- Vous balader dans les magasins	37,5	35,5
- Vous organiser différemment le reste de la semaine	44,4	38,5
- Mieux comparer les prix	29,2	26,5
- Trouver des produits qui correspondent mieux à vos besoins	33,1	31,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Enfin relevons que d'importants écarts apparaissent dans l'anticipation des bénéfices associée à la généralisation de l'ouverture dominicale selon que l'on considère les personnes qui d'ores et déjà achètent (régulièrement ou de temps en temps) le dimanche et celles qui n'achètent pas (ou rarement), ces dernières étant sensiblement moins nombreuses à anticiper des bénéfices associés à cette mesure ce qui conforte l'idée qu'elles seraient finalement assez peu nombreuses à acheter le dimanche si les magasins devaient ouvrir de façon plus systématique.

Tableau N° 56 :
« Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour... »
(réponse « oui »)
(en %)

	Achètent de temps en temps ou régulièrement le dimanche	Achète rarement ou jamais le dimanche
- Vous balader dans les magasins	58,9	21,8
- Vous organiser différemment le reste de la semaine	54,7	29,1
- Mieux comparer les prix	42,9	17,0
- Trouver des produits qui correspondent mieux à vos besoins	50,2	20,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

1.10 Achats sur Internet et attitudes à l'égard de l'ouverture des commerces le dimanche

Ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, le commerce électronique constitue un circuit de distribution alternatif qui donne un degré de liberté supplémentaire aux consommateurs pour organiser leurs achats en fonction de leurs contraintes temporelles. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé intéressant de croiser les comportements et attitudes à l'égard de l'ouverture du commerce le dimanche avec ceux et celles vis-à-vis du commerce électronique.

Désormais plus d'un Français sur deux est un cyberconsommateur

57% des personnes interrogées déclarent avoir déjà acheté sur Internet, dont 51% au moins une fois au cours des 6 derniers mois.

Tableau N° 57 :
Avez-vous déjà acheté un produit sur Internet
(en %)

	OUI	NON
- Avez-vous déjà acheté un produit sur internet	57,4	42,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

On mesure une importante dispersion de l'intensité de l'achat sur Internet (appréhendée ici par le nombre de produits achetés au cours des 6 derniers mois). Retenons que près des deux tiers des cyberconsommateurs ont réalisé entre 2 et 10 achats au cours des 6 derniers mois, ce qui témoigne d'un certain enracinement de la pratique de l'achat en ligne parmi les consommateurs français.

Tableau N° 58
Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur
Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question : « avez-vous déjà acheté sur
Internet ?)
(en %) Total en colonne

- Aucun achat au cours des 6 derniers mois.....	5,7
- 1 achat	17,8
- Entre 2 et 4 achats	44,7
- Entre 5 et 10 achats	20,7
- Plus de 10 achats	11,2

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les cyberconsommateurs sont particulièrement sensibles à la contrainte temporelle

Le fait d'acheter en ligne est très significativement relié à l'intensité de la contrainte temporelle ressentie par les personnes interrogées. Ainsi 42% des acheteurs en ligne déclarent manquer de temps pour effectuer tout ce qu'ils ont à faire, contre seulement 29% des personnes qui n'ont jamais acheté sur Internet (parmi lesquelles les personnes âgées sont surreprésentées). De la même manière, ils sont 34% à considérer qu'ils manquent de temps pour les achats, contre moins de 20% pour ceux qui ne pratiquent pas l'achat en ligne.

Tableau N° 59 :
Est-ce que, dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ... (personnes ayant répondu
« oui » à la question : avez-vous déjà acheté sur Internet ?)
(en %)

	OUI	NON
- Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	41,5	28,4
- Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	53,0	61,9
- Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez	5,5	9,7

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Ce sentiment de manque de temps se révèle positivement corrélé avec l'intensité de l'achat en ligne. Ainsi, si seulement 29% des cyberconsommateurs qui n'ont pas réalisé d'achat en ligne au cours des 6 derniers mois prétendent manquer de temps, c'est le cas de 56% de ceux qui ont réalisé plus de 10 achats.

De façon cohérente, les cyberconsommateurs sont un peu plus fréquemment en désaccord avec l'affirmation selon laquelle le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achat, et la part des individus en désaccord est croissante avec l'intensité de l'achat en ligne. Cette opinion demeure toutefois minoritaire (28%, contre 20% pour les non-acheteurs en ligne), y compris chez les gros acheteurs en ligne.

Tableau N° 60 :

Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question « avez-vous déjà acheté un produit sur Internet. Croisement avec la question : Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)
(en %) Total en ligne

	Vous manquez de temps pour faire tout ce que vous avez à faire ou désirez faire	Vous arrivez généralement à faire tout ce que vous avez à faire ou envie de faire dans le temps dont vous disposez	Il vous arrive de ne pas savoir quoi faire du temps dont vous disposez
- Aucun achat au cours des 6 derniers mois	28,7	64,9	6,4
- 1 achat	34,0	62,3	3,7
- Entre 2 a 4 achats	39,7	54,1	6,2
- Entre 5 et 10 achats	47,7	45,9	6,4
- Plus de 10 achats	56,2	40,8	3,0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les cyberconsommateurs ont une attitude contrastée à l'égard de la fréquentation des magasins

Les cyberconsommateurs affichent une attitude générale à l'égard de la consommation à peine un peu moins négative que l'ensemble des personnes interrogées (82% la voient comme une nécessité contre 86% pour les autres personnes interrogées). Ils affichent par contre une attitude plus contrastée par rapport à la fréquentation des magasins. A 73%, les cyberconsommateurs s'accordent à considérer la fréquentation des magasins alimentaires comme une corvée, contre 58% pour les autres personnes interrogées. Ils sont également – mais dans une moindre mesure – un peu plus nombreux à considérer comme une corvée le fait de devoir se rendre dans les magasins pour acheter des produits pour le bricolage (36% contre 25%) et des vêtements et chaussures (41%, contre 37%). On observe par contre une plus forte proportion d'individus considérant comme un plaisir le fait de se rendre dans les magasins pour acheter des produits pour la maison (74% contre 68%). Le même constat s'applique aux produits de loisirs (87% contre 75%).

Une majorité de cyberconsommateurs favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale

53% des acheteurs en ligne sont favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces (dont 23,5% « très favorables »), contre 51% pour les personnes qui n'ont jamais acheté en ligne (dont 16,5% « très favorables »). La proportion de personnes favorables est

fortement croissante avec l'intensité des achats en ligne. L'hypothèse d'une substituabilité entre le commerce électronique et l'ouverture dominicale des magasins se trouve donc infirmée par ces résultats. Notons toutefois, que la forte adhésion des cyberconsommateurs « intensifs » à la libéralisation de l'ouverture dominicale est pour partie indirectement imputable à la spécificité du profil socio-démographique de ces adeptes de l'achat en ligne, qui correspond également à celui des plus chauds supporters de l'ouverture dominicale (jeunes, parisiens...).

Tableau N° 61 :
Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question : « avez-vous déjà acheté un produit sur Internet. Croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent) (en %) Total en ligne

	Très favorable	Plutôt favorable	Plutôt défavorable	Très défavorable	Ne sait pas
- Aucun achat au cours des 6 derniers mois.....	9,5	35,6	20,4	34,5	0
- 1 achat	23,4	22,4	18,1	35,5	0,6
- Entre 2 a 4 achats	20,8	29,9	19,1	29,6	0,6
- Entre 5 et 10 achats	26,8	30,3	19,6	23,3	0
- Plus de 10 achats	35,2	35,4	10,5	18,9	0

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les bénéfices de l'achat en ligne : la praticité et les prix

Interrogés sur les bénéfices qu'ils tirent de l'achat en ligne, les cyberconsommateurs mettent en avant tout d'abord la praticité de ce nouveau circuit : 37% ont choisi « *C'est pratique, on peut acheter sans avoir à se déplacer* » comme premier bénéfice de l'achat en ligne (et 32% comme second). Très près derrière, le fait de pouvoir « *trouver sur la toile des prix plus bas que dans les magasins* » est cité en premier par un peu moins de 37% des cyberconsommateurs (et 25% en second). L'item « *c'est pratique, on peut acheter à des moments où les magasins sont fermés* » n'est cité en premier que par 6% des personnes qui achètent en ligne (et 18% en second), soit un score très inférieur à celui obtenu par les items « *On trouve des produits qu'il est difficile de trouver dans les magasins* » (18% et 22%) et « *C'est pratique, on peut acheter sans avoir à se déplacer* » (37% et 32%). Si la praticité est donc une motivation forte de l'achat en ligne, celle-ci n'est que rarement mise en perspective de l'insuffisance du temps d'ouverture des magasins.

Tableau N°62 :
Pourquoi avez-vous acheté sur Internet, est-ce parce que ... En premier ?
(en %) Total en colonne

- On trouve des meilleurs prix que dans les magasins	36,8
- On trouve des produits qu'il est difficile de trouver dans les magasins	18,4
- On peut acheter à des moments où les magasins sont fermés.....	6,0
- C'est pratique, on peut acheter sans avoir à se déplacer.....	37,4
- Autres	1,4

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N°63
Pourquoi avez-vous acheté sur Internet, est-ce parce que ... En second ?
(en %) Total en colonne

- On trouve des meilleurs prix que dans les magasins	25,1
- On trouve des produits qu'il est difficile de trouver dans les magasins	21,8
- On peut acheter à des moments où les magasins sont fermés.....	17,8
- C'est pratique, on peut acheter sans avoir à se déplacer.....	32,2
- Autres	3,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les cyberconsommateurs sont plus fréquemment des acheteurs du dimanche

Les cyberconsommateurs sont un peu plus nombreux à déclarer acheter dans les magasins le dimanche que les individus qui ne pratiquent pas l'achat en ligne. Cet écart s'explique probablement, pour une large part, par la spécificité du profil socio-démographique des cyberconsommateurs.

Tableau N° 64 :
Proportion d'acheteurs sur Internet et non-acheteurs sur Internet qui déclarent acheter de temps en temps ou régulièrement dans les magasins le dimanche (en %) total en colonne

	Acheteurs sur Internet	Non acheteurs sur Internet
- Des produits alimentaires	24,2	22,8
- Des vêtements, de chaussures	11,4	7,7
- Des produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	13,4	8,8
- Des produits pour le bricolage/le jardinage.....	17,6	14,3
- Des produits pour les loisirs	11,4	8,7

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les cyberconsommateurs seraient nombreux à reporter des achats de la semaine sur le dimanche...

Pour l'ensemble des catégories de produits abordées dans l'étude, la proportion de personnes estimant que l'ouverture des commerces le dimanche serait de nature à les amener à effectuer des achats ce jour là plutôt que le reste de la semaine est significativement plus élevée chez les acheteurs en ligne, et cette proportion est fortement croissante avec l'intensité de l'achat en ligne.

Tableau N° 65 :
Et si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine ?" (en %) Total en colonne

	Achète sur Internet	N'achète pas sur Internet
- De produits alimentaires.....	22,5	16,5
- De vêtements, de chaussures.....	32,3	23,9
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	33,7	27,3
- De produits pour le bricolage/le jardinage	31,5	23,1
- De produits pour les loisirs.....	21,0	30,5

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N° 66
« Et si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine ? »
(personnes qui ont déjà acheté sur Internet)
(en %) Total en colonne

	Pdts alimentaires	Vêtements / chaussures	Pdts pour la maison	Pdts jardinage / bricolage	Pdts pour les loisirs
- Aucun achat au cours des 6 derniers mois.....	13,6	11,7	20,4	21,5	19,0
- 1 achat	19,2	25,4	25,4	22,4	23,4
- Entre 2 a 4 achats	20,5	32,5	31,0	27,4	28,1
- Entre 5 et 10 achats	19,3	38,9	37,4	39,3	35,8
- Plus de 10 achats	45,5	40,5	57,6	53,3	47,6

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

... mais peu nombreux à estimer que cela les conduirait à accroître leurs dépenses

Par contre, lorsque l'on interroge les personnes qui projettent de reporter leurs achats sur le dimanche sur la possibilité que ce report conduise à une augmentation de leurs dépenses, le résultat opposé est observé : les cyberconsommateurs sont proportionnellement moins nombreux à anticiper une augmentation de leurs dépenses (sauf pour les vêtements/chaussures) et ce résultat est d'autant plus fort que progresse l'intensité de l'achat en ligne.

Tableau N° 67 :
« Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à... » (personnes ayant déclaré qu'elles profiteraient de l'ouverture dominicale pour faire des achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine et qui ont déjà acheté sur Internet »)
(en %) Total en colonne

	Pdts alimentaires	Vêtements / chaussures	Pdts pour la maison	Pdts jardinage / bricolage	Pdts pour les loisirs
- Aucun achat au cours des 6 derniers mois.....	63,0	81,0	42,2	14,3	88,3
- 1 achat	27,5	33,2	28,0	22,3	43,1
- Entre 2 a 4 achats	13,2	34,5	36,2	35,8	31,2
- Entre 5 et 10 achats	31,4	23,5	32,8	32,9	39,3
- Plus de 10 achats	5,3	13,2	29,8	19,9	29,1

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Tableau N°68 :

**« Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à... » (personnes ayant déclaré qu'elles profiteraient de l'ouverture dominicale pour faire des achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine et qui ont déjà acheté sur Internet »)
(en %)**

	Achète sur Internet	N'achète pas sur Internet
- De produits alimentaires.....	18,5	26,8
- De vêtements, de chaussures.....	29,5	28,3
- De produits pour la maison (meubles, articles de décoration, électroménager).....	33,3	38,1
- De produits pour le bricolage/le jardinage	29,5	36,3
- De produits pour les loisirs.....	36,4	40,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Ces résultats semblent indiquer que, pour les cyberconsommateurs, achats en ligne et achats le dimanche semblent répondre avant tout à un même souci de praticité et d'organisation d'un temps par ailleurs fortement contraint ; ils s'inscrivent donc dans un registre davantage de complémentarité que de substituabilité.

Les cyberconsommateurs constituent probablement une sous-population ayant développé – plus que le reste de la population - des comportements réflexifs, à la recherche d'une maîtrise de leur organisation personnelle et de leur environnement. Les raisons qui les poussent à acheter en ligne les conduisent sans doute également à adhérer à l'idée de libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces, qui leur conférerait un degré de liberté supplémentaire dans l'organisation de leur vie quotidienne. Il n'est pas certain que l'ouverture dominicale serait réellement mobilisée par ce type de consommateurs et, encore sur la base de leurs déclarations, qu'elle les conduirait à dépenser davantage : elle constitue pour eux une valeur d'option qui sera activée ou non en fonction des circonstances. Ainsi, même si, sur un plan strictement fonctionnel, l'ouverture dominicale perd une partie de son intérêt pour des consommateurs rompus à l'achat en ligne (tout au moins sur le registre de l'organisation du temps), elle reste valorisée par des consommateurs ayant acquis l'habitude de pouvoir accéder à l'offre commerciale à n'importe quel moment.

1.11 Ouverture dominicale ou fermeture tardive ?

La libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche vise à accroître la durée totale durant laquelle les consommateurs sont susceptibles d'accéder à l'offre commerciale. Le même objectif pourrait être atteint par le recul de l'heure de fermeture des magasins.

Nous avons invité les personnes interrogées à exprimer une préférence entre ces deux modalités possibles d'extension du temps d'ouverture des magasins : l'ouverture dominicale, ou la fermeture tardive au moins une fois par semaine (sans autre précision).

Tableau N° 69 :
Et si vous deviez choisir entre l'ouverture des commerces le dimanche ou la généralisation d'une fermeture tardive au moins une fois par semaine, vous retiendriez plutôt ...
(en %) Total en colonne

- La fermeture tardive au moins une fois par semaine	49,3
- L'ouverture des magasins le dimanche.....	32,3
- Ni l'un, ni l'autre.....	17,8

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

La fermeture tardive est préférée à l'ouverture dominicale

18% des personnes interrogées rejettent les deux formules. Parmi les autres, une nette majorité (60% des personnes ayant exprimé une préférence) se dégage en faveur de la fermeture tardive. 68% des personnes qui se déclaraient opposées à la libéralisation de l'ouverture dominicale affirment préférer la fermeture tardive (ils sont 27% à rejeter les deux formules). 32% des partisans de la généralisation de l'autorisation d'ouverture le dimanche lui préféreraient une fermeture tardive. On notera que les individus qui, d'ores et déjà, achètent de temps en temps ou régulièrement le dimanche préfèrent majoritairement la généralisation de l'ouverture dominicale, alors qu'une très confortable majorité se dégage en faveur de la fermeture tardive chez ceux qui n'achètent pas, ou rarement, le dimanche.

Tableau N° 70 :
Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Et si vous deviez choisir entre l'ouverture des commerces le dimanche ou la généralisation d'une fermeture tardive au moins une fois par semaine, vous retiendriez plutôt) :
(en %) Total en colonne

	La fermeture tardive au moins une fois par semaine	L'ouverture des magasins le dimanche	Ni l'un, ni l'autre	Ne sait pas
- Rarement / jamais.....	72,9	40,8	76,5	72,1
- Régulièrement / de temps en temps	27,1	59,2	23,5	27,9

Source : Enquête «Ouverture des commerces le dimanche», CRÉDOC, septembre 2008.

Les partisans de la fermeture tardive et ceux de l'ouverture dominicale se distinguent assez nettement sur un certain nombre de critères socio-démographiques. La préférence pour l'ouverture dominicale est nettement plus affirmée parmi les habitants de l'agglomération parisienne, sans doute parce que la fermeture tardive est déjà très couramment pratiquée en région parisienne et dans les très grandes agglomérations. La préférence pour la fermeture tardive est croissante avec les tranches d'âge jusqu'à 65 ans et diminue ensuite. Les 18 - 24 ans constituent ainsi la seule tranche d'âge qui affirme une préférence pour l'ouverture le dimanche. L'ouverture tardive emporte nettement la préférence des actifs occupant un emploi (52% contre 28% pour l'ouverture le dimanche). De manière étonnante, la répartition des préférences ne diffère pas significativement selon que l'on considère les individus qui déclarent que les magasins à proximité de chez eux sont ouverts le dimanche ou non. Seule la sous-population qui déclare ne pas avoir à proximité de magasins alimentaires qui ouvrent le dimanche se prononce majoritairement en faveur de l'ouverture dominicale.

La fermeture tardive : une solution de compromis ?

La fermeture tardive semble apparaître comme une solution de compromis entre le désir d'accéder à l'offre marchande sur une plage de temps élargie et celui de maintenir au dimanche son statut particulier.

Partisans de la fermeture tardive ou de l'ouverture dominicale affichent des positions très différentes sur différents thèmes en relation avec l'ouverture dominicale des commerces. Ainsi, parmi les individus totalement d'accord avec l'affirmation selon laquelle le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achat, 58% affirment une préférence pour la fermeture tardive, contre seulement 16,5% pour l'ouverture dominicale (et 24,5% qui rejettent les deux formules). A l'inverse, 61% de ceux qui expriment un total désaccord avec cette affirmation préfèrent l'ouverture dominicale. Parmi ceux qui sont tout à fait d'accord avec l'idée que le dimanche doit rester un jour comme les autres, 58,8% préfèrent l'ouverture tardive, contre 18% pour l'ouverture dominicale (et 22,3% qui rejettent les deux). Parmi les personnes interrogées qui sont tout à fait d'accord avec la proposition « *il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas* », on ne s'étonne pas de trouver 61% de préférence pour la fermeture tardive, contre seulement 14,1% pour l'ouverture le dimanche (et 24,1% de rejet de deux propositions). Parmi les personnes se déclarant disposées à travailler régulièrement le dimanche, 51,4% affirment une préférence pour l'ouverture dominicale, contre 36,8% pour ceux qui préfèrent la fermeture tardive. De manière corrélative, ces derniers représentent près de 60% de la population qui n'est pas disposée à travailler régulièrement le dimanche, contre 16,4% pour ceux qui préfèrent l'ouverture dominicale (et 23,9% pour ceux qui rejettent les deux modalités). Relevons enfin que 37% des personnes qui déclarent manquer de temps se prononcent en faveur de l'ouverture dominicale (contre 48,4% pour la fermeture tardive) alors que cette part tombe à 27,2% pour la sous-population qui estime disposer d'assez de temps pour faire tout ce qu'elle a à faire (51,7% pour la fermeture tardive).

Ceux qui préfèrent la fermeture tardive à l'ouverture dominicale n'ont pas non plus les mêmes manières d'occuper leur dimanche. De manière générale, la préférence en faveur de la fermeture tardive est plus forte parmi les groupes de la population qui ont des dimanches « actifs » (recevoir ou rendre visite à des amis ou de la famille, faire du sport, exercer une activité culturelle ou artistique, participer à l'activité d'une association). Les partisans de l'ouverture dominicale sont, à l'inverse, sur-représentés parmi ceux qui n'exercent pas d'activités particulières le dimanche, ou bien déclarent regarder la télévision ou s'occuper de leur maison et de leurs enfants.

Enfin, notons que les cyberconsommateurs ne se distinguent pas significativement de l'ensemble de la population sur le plan des préférences entre l'ouverture dominicale et la fermeture tardive des commerces, même si les partisans de l'ouverture dominicale sont de plus en plus nombreux à mesure que l'on considère des niveaux élevés de l'intensité de l'achat en ligne.

1.12 Conclusion de la première partie

Une petite majorité de Français se prononce en faveur de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces. Pourtant, l'analyse approfondie des résultats de l'enquête incline à penser que ce constat ne témoigne pas nécessairement de l'existence d'une aspiration profonde des Français à voir les magasins systématiquement ouverts le dimanche. Il semble, en effet, qu'une part non négligeable des personnes ayant exprimé une opinion favorable l'aient fait davantage en raison de l'absence de motifs forts d'opposition à la levée de ce qui peut apparaître comme une restriction de la liberté des commerçants et des consommateurs, que comme la revendication de pouvoir se livrer soi-même à une activité qui serait personnellement souhaitée en raison des bénéfices qui en sont attendus.

Cette interprétation s'appuie sur un certain nombre de résultats de l'enquête. Rappelons en particulier :

- la proportion relativement faible des opinions « très favorables » à la libéralisation (surtout lorsqu'on la compare à la part des opinions « très défavorables ») ;
- 3 Français sur 4 estiment que le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant ;
- seulement 43% des personnes interrogées estiment qu'elles feraient des achats le dimanche plutôt que le reste de la semaine si tous les magasins étaient ouverts le dimanche et environ 1/3 des personnes favorables à la libéralisation n'envisage pas de procéder à des achats dans l'hypothèse d'une telle libéralisation ;
- une fraction minoritaire des personnes interrogées anticipe des bénéfices associés au fait d'avoir plus facilement la possibilité de faire des achats le dimanche ;

- près de 80% des Français sont d'accord avec l'idée qu'il est important que le dimanche reste un jour pas comme les autres, et que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas.

En outre, la majorité des opinions favorables à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces observée à l'échelle de l'ensemble de la population française ne reflète pas l'existence d'un consensus largement partagé mais plutôt la très forte adhésion d'un petit nombre de groupes sociaux qui font basculer la balance du côté de l'avis favorable : habitants de l'agglomération parisienne, jeunes, certaines catégories d'inactifs...

Les attitudes favorables à l'égard de l'ouverture des commerces le dimanche reposent sur deux registres :

- la facilitation de la vie quotidienne par le gain d'un degré de liberté dans la gestion du temps. Ce registre concerne en premier lieu les actifs occupant un emploi. Le niveau relativement faible du taux d'activité en France – mais aussi le passage aux 35 heures, qui a donné un degré de liberté supplémentaire à de nombreux salariés dans la gestion de leur temps – réduit la portée de ce registre pour justifier la libéralisation de l'ouverture dominicale. Les résultats de l'enquête indiquent que les Français sont finalement relativement peu nombreux à manquer de temps en général, et moins nombreux encore à en manquer pour réaliser leurs achats. Davantage que le besoin de desserrer une contrainte temporelle forte, l'aspiration à voir les magasins ouverts le dimanche peut s'interpréter comme le pendant d'un trait des sociétés hypermodernes contemporaines : le désir des individus d'avoir prise sur leur environnement, de se soustraire aux contraintes, de se ménager les conditions d'une capacité d'action étendue. L'ouverture dominicale des commerces, même si elle n'est pas effectivement utilisée, peut ainsi être valorisée comme une valeur d'option ;
- la dimension hédoniste et récréative de la fréquentation des commerces pour certaines catégories de la population, qui fait que l'on valorise l'idée de pouvoir accéder à l'offre commerciale durant un jour supplémentaire, qui est généralement un jour de congé. Cette dimension semble constituer un déterminant plus puissant de l'adhésion à la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces et concerne une fraction plus large de la population française.

Sur la base des déclarations des personnes interrogées, l'effet économique de la libéralisation de l'ouverture dominicale des commerces devrait être modeste en raison de la proportion relativement limitée des consommateurs qui estiment qu'ils achèteraient le dimanche si les magasins étaient ouverts, et de la proportion plus faible encore de ceux qui considèrent que cela les conduirait à augmenter globalement leurs dépenses. Ajoutons que les personnes qui déclarent que l'ouverture dominicale pourrait les conduire à modifier leurs comportements d'achat appartiennent pour une part à des catégories à pouvoir d'achat relativement faible.

2. UNE SIMULATION DES EFFETS DE LA LIBERALISATION DE L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

2.1 L'esprit de la simulation

Cette section présente les résultats d'un exercice de chiffrage rudimentaire des conséquences économiques d'une extension des possibilités d'ouverture dominicale des commerces.

Il s'appuie sur la méthodologie adoptée dans des travaux similaires de simulation réalisés dans le passé (Auld, [1984], Cette, Cunéo et alii [1992]) qui permettent d'isoler facilement chacun des effets intégrés dans le calcul.

Le recours à une méthode de simulation permet de calculer des scénarios « majorants » qui constituent l'effet maximal qui peut être atteint compte tenu de la valeur des agrégats économiques intervenants dans le calcul (emploi salarié du secteur, ventes du commerce de détail, part de marché des différentes formes de commerce dans chaque spécialité commerciale...).

L'approche par simulation peut être complétée par une comparaison avec les évaluations ex post réalisées dans des pays où l'extension des horaires d'ouverture du commerce a déjà été mise en place, en particulier le Canada et les Pays-Bas. L'approche par simulation ne constitue donc pas un parti pris méthodologique, mais répond au souhait de disposer de résultats qui ne seraient pas influencés par les spécificités des situations étrangères (niveau de la densité commerciale canadienne, place du temps partiel dans l'emploi néerlandais...).

2.2 Les hypothèses de la simulation

L'exercice d'évaluation porte sur les conséquences économiques d'une réduction des contraintes réglementaires qui régissent actuellement l'ouverture dominicale des établissements du secteur du commerce de détail. L'hypothèse retenue est une libéralisation qui concerne l'ensemble des activités commerciales sans limitation de taille, de chiffre d'affaires, ou de surface commerciale ; elle s'applique aux domaines alimentaire et non-alimentaire.

Les activités de services – notamment les services aux particuliers – ne sont pas concernées par la libéralisation de la réglementation, même si certains postes de dépenses des ménages correspondant à ces activités tertiaires (loisirs, culture, soins personnels...) sont en concurrence avec les achats de produits alimentaires ou non-alimentaires.

L'exercice d'évaluation ne porte que sur les conséquences macro-économiques quantifiables, il ne mesure pas le bien-être supplémentaire apporté à certains ménages par la possibilité de réaliser des achats le dimanche.

Les effets sur l'emploi sont mesurés à structure équivalente de la composition de l'emploi sectoriel (notamment au regard du partage entre les effectifs à temps plein et à temps partiel). Leur traduction en nombre d'emplois ou en équivalents temps plein dépend des stratégies qui pourraient être adoptées par les responsables des ressources humaines. Comme près de la moitié des salariés sont employés à temps partiel dans certains secteurs du commerce, les effets sur l'emploi pourraient être minorés par une augmentation de la durée moyenne de travail.

La possibilité d'ouvrir le dimanche est déjà offerte aux commerces alimentaires le dimanche matin et à certains secteurs du domaine non-alimentaire (meubles, presse, fleurs, commerces à vocation culturelle...), ou aux établissements situés dans des zones touristiques ou certaines zones commerciales. Il existe ainsi plusieurs types de dérogations présentées dans le tableau ci-dessous.

L'ouverture des commerces le dimanche : quelques éléments de la réglementation

La réglementation de l'emploi de salariés du commerce le dimanche relève de la législation sociale. Ses dispositions figurent dans le code du travail (art. L 221-1 et suivants du code du travail). Il est interdit d'occuper plus de 6 jours par semaine un même salarié. Le repos hebdomadaire des salariés doit avoir une durée de 24 heures consécutives et être donné le dimanche. Ces principes ne portent pas atteinte à la liberté des échanges, ainsi que l'a affirmé la Cour de Justice des Communautés européennes.

Pendant, des dérogations de droit sont prévues par le code du travail notamment pour le commerce au détail de denrées alimentaires qui bénéficie d'une dérogation de droit le dimanche matin jusqu'à midi.

Les commerces qui n'emploient pas de salariés peuvent ouvrir le dimanche à leur convenance sauf s'il existe un arrêté préfectoral de fermeture le dimanche des établissements d'une branche particulière (arrêté pris à la demande expresse des organisations professionnelles et des syndicats de salariés intéressés en vertu de l'article L. 221-17 du code du travail).

Dérogation accordée par le maire

En application des dispositions de l'article L. 221.19 du code du Travail, le maire (ou le préfet s'il s'agit de Paris), peut accorder une autorisation d'emploi de salariés dans le commerce de détail le dimanche pour un maximum de cinq dimanches par an. Cette décision est prise après avis des organisations d'employeurs et de travailleurs intéressées. Le maire dispose d'un entier pouvoir d'appréciation pour accorder ou refuser ces dérogations. La dérogation doit être accordée de façon collective par branche de commerces de détail. Les salariés bénéficient alors d'un repos compensateur et du doublement de leur salaire. Lorsqu'il existe un arrêté préfectoral de fermeture le dimanche des établissements d'une branche particulière, le maire ne peut pas accorder de dérogation, sauf pour le préfet à prévoir une période de l'année pendant laquelle les dispositions de l'arrêté de fermeture ne sont pas applicables afin de permettre au maire d'exercer éventuellement son pouvoir de

dérogation. En Alsace-Moselle, les dispositions particulières du code local des professions s'appliquent.

Dérogation accordée par le préfet sur demande du Conseil Municipal

L'article L. 221-8-1 du code du Travail prévoit la possibilité pour le préfet d'accorder des dérogations temporaires et individuelles en faveur des commerces de détail de biens et services destinées à faciliter l'accueil du public dans les communes touristiques ou thermales et dans les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente. Le classement en commune touristique ou thermale, ainsi que la délimitation des zones touristiques de fréquentation exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente, sont effectués par arrêté préfectoral sur demande du conseil municipal de la commune concernée.

Dérogation accordée par le préfet après avis du Conseil Municipal

L'article L. 221-6 du code du travail, autorise à déroger à la règle du repos dominical, lorsqu'il est établi que le repos simultané le dimanche de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement. Cette autorisation est accordée par le préfet après avis, entre autres, du conseil municipal. Elle est individuelle et temporaire et ne peut s'opposer à l'application d'un arrêté de fermeture.

La réglementation européenne des jours d'ouverture des commerces

Il n'existe aucun texte communautaire, règlement ou directive, réglementant directement ou indirectement l'ouverture des commerces dans l'Union européenne, et aucun projet de texte n'est envisagé malgré l'extrême diversité des législations en vigueur au sein des États-membres. En effet, la Cour de Justice des Communautés européennes a considéré, dans un arrêt du 23 novembre 1989, que le choix d'un jour d'ouverture des commerces fait intervenir des considérations de nature historique, culturelle, touristique, sociale et religieuse qui relèvent de l'appréciation de chaque État-membre. Les entraves aux échanges qui pourraient en résulter n'ont pas semblé à la Cour disproportionnées par rapport au but poursuivi. Cette jurisprudence a été constamment réaffirmée depuis. La directive 93/104/CEE du Conseil du 23 novembre 1993 relative à l'aménagement du temps de travail ne modifiera pas cette situation : elle fixe des prescriptions minimales en matière de repos (24 heures minimum, en principe le dimanche).

Source : DCASPL, pme.gouv.fr

Tous les commerces disposant de la capacité juridique d'ouvrir le dimanche n'exploitent pas cette possibilité. Cette proportion est même largement minoritaire dans les activités commerciales autorisées des secteurs non-alimentaires tandis que la propension à ouvrir le dimanche est plus élevée dans les supermarchés.

Le recours à l'ouverture dépend pour une large part de facteurs locaux (habitudes d'achat, capacité financière des consommateurs de la zone de chalandise, intensité de la concurrence dans l'espace géographique...) qui peuvent difficilement être évalués ex ante car ceux-ci dépendent largement d'un processus endogène. En effet, il est très probable que la décision d'ouverture d'un établissement commercial soit fortement influencée par l'option retenue par ses concurrents ou les enseignes connexes ou voisines. La décision d'ouverture procéderait donc selon un schéma en

grappes locales (centres commerciaux, zones d'activités commerciales de périphéries, certaines rues ou quartiers...).

Le commerce de détail emploie environ 1,8 million de personnes, parmi lesquelles 13% travaillent habituellement le dimanche et 24% occasionnellement¹⁶. Les effectifs du secteur comprennent environ 300 000 commerçants indépendants non salariés qui peuvent réglementairement travailler le dimanche.

Les études empiriques réalisées à l'étranger (Québec, Pays-Bas, Nouveau-Brunswick...) montrent qu'en dehors de l'artisanat de type boulangeries ou boucheries, la propension des commerces à ouvrir le dimanche est croissante avec la taille des établissements. Au delà de ce facteur, les formes de commerces susceptibles d'ouvrir le dimanche figurent parmi les plus productives de leur spécialité sectorielle. L'ouverture du dimanche semble correspondre à une stratégie offensive visant à gagner des parts de marché en offrant un service supplémentaire à ses clients, plutôt qu'à une stratégie défensive qui aurait pour objectif de contrer la montée en puissance de nouveaux concurrents.

2.3 La procédure de simulation

L'exercice de simulation examine les trois niveaux d'arbitrage des ménages : entre consommation et épargne ; entre consommation réalisée dans le commerce et les autres postes de dépenses (services culturels et de loisirs, restauration, travaux, transports...) ; entre les achats réalisés dans les commerces qui choisiraient d'ouvrir le dimanche et les autres commerces.

Le premier arbitrage concerne le partage du revenu disponible entre consommation et épargne. Il est traité comme une hypothèse en fin de simulation car quelques travaux menés sur les expériences étrangères d'élargissement des horaires d'ouverture des commerces sont en contradiction avec les analyses traditionnelles des macroéconomistes selon lesquelles le taux d'épargne (ou la propension moyenne à consommer) est principalement déterminé par l'évolution des ressources des ménages, la structure du revenu¹⁷, l'inflation¹⁸ et le chômage¹⁹. Nous introduisons donc cet « effet d'offre » provoqué par l'exposition plus grande des consommateurs à l'offre commerciale comme une variante à la simulation. L'hypothèse retenue consiste à considérer que cet effet d'offre correspond à un demi-point de taux d'épargne, soit une variation considérable du montant des dépenses des ménages. Dans ce sens, la simulation intégrant cet effet d'offre constitue un majorant des effets possibles sur l'emploi du secteur.

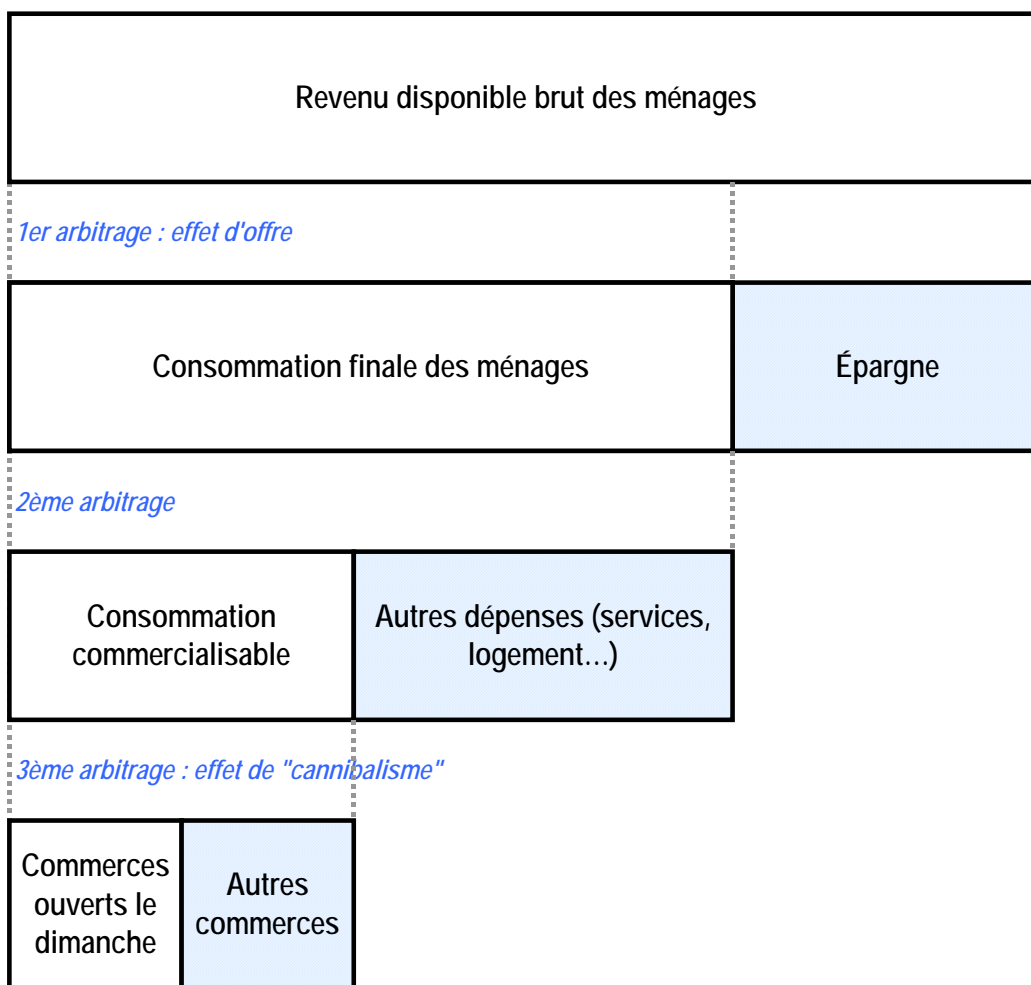
¹⁶ Source : Enquête Emploi, 2005.

¹⁷ Les prestations sociales sont davantage consommées que les revenus du capital.

¹⁸ L'effet d'encaisses réelles traduit la relation positive entre l'inflation et la propension à épargner car il souligne l'inclinaison des ménages à donner la priorité à la reconstitution de la valeur de leur patrimoine lorsque la hausse des prix s'accélère.

¹⁹ L'effet du chômage sur le taux d'épargne peut apparaître contre intuitif dans le sens où l'accroissement du nombre de chômeurs a plutôt pour effet de réduire le nombre d'épargnants potentiels. Pourtant, cet effet est en général déjà pris en compte dans les modélisations par la variable de revenu et de structure du revenu. C'est donc plutôt la variation du chômage qui influence le taux d'épargne dans le sens où il renforce le sentiment d'inquiétude et accroît l'épargne de précaution. La relation est donc également positive.

Les 3 niveaux d'arbitrage des ménages



Le second arbitrage concerne la répartition des dépenses des ménages entre deux ensembles de postes de consommation : les dépenses consacrées à des biens qui transitent par le commerce (la consommation commercialisable) et les autres postes de dépenses (principalement des dépenses de services). En l'absence d'éléments sur les déterminants de cet arbitrage, nous avons dû nous limiter à considérer que les arbitrages des consommateurs s'effectuaient entre les différentes formes de commerce (le point évoqué ci-dessous). Ceci ne constitue pas une limite à l'analyse car le contenu en emplois des activités commerciales est inférieur à celui des activités tertiaires du point du chiffre d'affaires par tête.

Le troisième arbitrage concerne l'arbitrage entre les différentes formes de commerces, qui est généralement appelé « effet de cannibalisme » dans la littérature. Cet effet est négatif ou, au mieux, nul sur l'emploi car il traduit un transfert d'activités vers les formes de commerce les plus productives. Dans une période où le débat portait davantage sur la rivalité entre les grandes surfaces et le commerce de centre-ville, Taddéi [1992] rappelait que « [...] les grandes surfaces concernées ont une productivité du travail au moins double de celles de leurs concurrents. Dès

lors, à chaque fois que l'effet de cannibalisme leur permet de financer un emploi, il en fait perdre deux dans le reste de la branche ». Si les données du problème ont foncièrement changé car la question concerne aujourd'hui davantage le commerce non-alimentaire²⁰, la nature de la relation entre un transfert d'activité vers des formes productives et le niveau de l'emploi n'a pas de raison d'être inversée. L'effet de cannibalisme est généralement négatif.

Le besoin de main d'œuvre supplémentaire pour fonctionner le dimanche est limité aux effectifs exerçant une fonction commerciale (68% des salariés dans l'alimentaire, 73% dans le non-alimentaire²¹).

Le surcoût du travail dominical est évalué à 25% dans le commerce à dominante alimentaire et à 60% dans le commerce non-alimentaire. Ces ratios correspondent à la moyenne des pratiques actuelles des enseignes²². La structure des coûts des commerces est tirée des résultats des Enquêtes Annuelles d'Entreprises de l'INSEE. Les charges salariales représentent 9,0% des coûts dans les hypermarchés, 7,6% dans les supermarchés. Ces éléments permettent de calculer l'impact de la hausse des charges salariales sur le coût total des firmes. On fait enfin l'hypothèse selon laquelle ce surcoût est compensé par une progression équivalente des recettes commerciales des commerces concernés.

Le montant de l'augmentation de l'activité des commerces est déduit du chiffre d'affaires des autres commerces ("effet de cannibalisme"), ceux qui décident de ne pas ouvrir le dimanche, mais éventuellement également ceux qui étaient déjà ouverts. Pour traduire le montant déduit en emploi, on s'appuie sur : (a) le différentiel de prix entre les deux catégories de commerces, (b) la valeur du ratio rapportant le CA aux effectifs également différent dans les deux groupes, (c) l'élasticité de l'emploi à l'activité dans le commerce²³. A ce point de la simulation, on dispose des effets directs sur l'emploi des deux catégories de commerces.

Pour tenir compte des effets induits sur l'ensemble de l'économie, un bouclage macroéconomique simplifié est proposé. Celui-ci évalue l'impact : (a) du gain de pouvoir d'achat des ménages consécutif au transfert des achats vers des formes de commerces productives qui a un effet net négatif sur le niveau des prix, (b) d'une progression des revenus salariaux des ménages résultant de l'accroissement ou de la diminution de l'emploi dans certains commerces et de la variation de rémunération moyenne imputable au supplément de rémunération pour le travail dominical, (c) d'une contraction des marges des secteurs amont (industries, commerce de gros...) consécutive au transfert d'activité vers le grand commerce, l'intégration de ce dernier élément dans le compte emplois-ressources est réalisé via l'investissement des entreprises.

Cette dernière étape de bouclage macroéconomique permet en outre d'intégrer, ou non, selon les scénarios, l'"effet d'offre" qui traduit les conséquences éventuelles en termes d'emploi total d'une exposition plus grande des consommateurs au commerce de détail.

²⁰ Dans l'alimentaire, beaucoup d'enseignes, notamment de supermarchés, ouvrent déjà le dimanche et ont plutôt à perdre dans une généralisation de l'ouverture à d'autres formats commerciaux.

²¹ Calcul réalisé sur la base des fonctions exercées et déclarées dans l'Enquête Emploi pour les salariés du commerce.

²² Si certaines enseignes payent double le dimanche, d'autres déclarent n'appliquer aucune majoration.

2.4 Les résultats de la simulation pour le commerce alimentaire

Deux scénarios sont examinés pour le commerce alimentaire : un scénario « majorant » considérant une hypothèse d'ouverture de la totalité des hypermarchés – fermés aujourd'hui – et de 5% des supermarchés – car la majorité d'entre eux ouvre déjà²⁴. Ce scénario constitue donc l'enveloppe dans laquelle se situeraient les effets maximaux. Un scénario « limité » reposant sur le déclaratif de responsables d'enseignes de la distribution alimentaire sur la proportion de leurs points de vente qui seraient susceptibles d'ouvrir le dimanche dans l'hypothèse d'une libéralisation de la réglementation. L'hypothèse retenue correspond à 40% des hypermarchés et 5% des supermarchés.

L'effet d'offre est considéré ne pas concerner le commerce alimentaire, dont le coefficient budgétaire est supposé ne pas dépendre de l'exposition à l'offre. En l'absence d'effet d'offre, les reports de consommation sont défavorables à l'emploi du commerce alimentaire, mais permettent une amélioration de la productivité du secteur. Les effets de bouclage sont quasiment nuls.

²³ On utilise pour (b) les ratios calculés dans les Enquêtes Annuelles d'Entreprises, pour (a) et (c) les valeurs des paramètres utilisés par Cette et Cunéo (1992), soit 1,24 pour le différentiel de prix entre grande distribution et petit commerce et 0,76 comme élasticité de l'emploi à l'activité.

²⁴ Le supplément s'explique par l'intensification de la concurrence qui serait provoqué par l'ouverture d'autres enseignes situées dans la même zone de chalandise ou par des décisions nationales de certains réseaux de magasins.

**Tableau N°71 :
Résultats de la simulation pour la partie "Alimentaire"**

Effets directs		
	Scénario "limité"	Scénario "majorant"
% d' hypermarchés décidant d'ouvrir le dimanche	40%	100%
% de supermarchés décidant d'ouvrir le dimanche	5% de plus	5% de plus
Effectifs salariés des hypermarchés	304 000	304 000
Effectifs salariés des supermarchés	242 000	242 000
Embauches potentielles dans le champ des GSA décidant d'ouvrir le dimanche	10 300	24 300
Transfert de chiffre d'affaires vers ces commerces	2,8 Mrds €	6,6 Mrds €
Effectifs salariés des commerces non concernés	173 000	173 000
Pertes d'emplois dans les commerces non concernés imputable à l'effet de "cannibalisme"	-16 800	-39 800
Effet total sur l'emploi du commerce	-6 500	-15 500

Bouclage macro-économique : effets induits

Effet sur les prix à la consommation	-0,1%	-0,2%
Effet sur les revenus salariaux des ménages	+0,0%	+0,0%
Effet sur la consommation des ménages <i>ex post</i>	+0,0%	+0,1%
Effet sur l'investissement des entreprises	-0,2%	-0,4%
Effet sur le PIB	-0,0%	-0,0%
Effet sur l'emploi	-300	-700

Effets sur l'emploi total

Effets directs	-6 500	-15 500
Effets induits	-300	-700
Effets totaux	-6 800	-16 200

2.5 Les résultats de la simulation pour le commerce non-alimentaire

Deux scénarios sont examinés pour le commerce non-alimentaire : un scénario « effet de cannibalisme seul » et un scénario « Effet de cannibalisme » et « Effet d'offre » intégrant un effet d'offre consistant en une réduction du taux d'épargne d'un demi-point.

Pour ces deux jeux d'hypothèses, nous considérons que la proportion de commerces décidant d'ouvrir le dimanche atteint 20,3%. Ce taux repose sur le déclaratif de responsables d'enseignes de la distribution non-alimentaire sur la proportion de leurs points de vente qui seraient susceptibles d'ouvrir le dimanche dans l'hypothèse d'une libéralisation de la réglementation et sur un examen

mené pour les 48 secteurs commerciaux de la nomenclature détaillée d'activité. L'hypothèse retenue apparaît compatible avec les proportions observées après la libéralisation de l'ouverture dans quelques pays étrangers. On sait par exemple que 27% des salariés du commerce de détail travaillent le dimanche²⁵ au Québec.

L'effet d'offre peut davantage concerner le commerce non-alimentaire parce que l'appétence des consommateurs pour fréquenter des commerces le dimanche est plus forte pour des achats non-alimentaires²⁶.

Les résultats apparaissent compatibles avec les résultats de l'évaluation de l'analyse menée ex post au Nouveau Brunswick. Les auteurs ont ainsi estimé que la déréglementation s'est accompagnée d'une progression des ventes des Grands magasins de 2,2%²⁷ sans effet global sur les ventes de l'ensemble du commerce.

La capacité de la mesure à être créatrice d'emploi repose donc principalement sur la valeur de l'effet d'offre et, donc, sur un transfert d'épargne vers la consommation. Une baisse du taux d'épargne de 0,3 point serait nécessaire pour compenser l'amplitude des effets directs sur l'emploi.

Un effet d'offre supplémentaire pourrait également résulter d'une plus grande exposition à l'offre commerciale des touristes étrangers. La dépense totale des non-résidents effectuée sur le territoire national atteint en effet un montant considérable : 33,4 Mrds d'euros en 2007 selon les résultats provisoires des Comptes du Tourisme. Pourtant, la structure de cette dépense fait la part belle aux secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des services de loisirs (25,5 Mrds d'euros pour cet ensemble)²⁸. Les dépenses consacrées aux achats dans le commerce de détail et aux autres prestations de services (taxis, transports en commun, médecins, coiffeurs...) représentent pour leur part 4,4 Mrds d'euros. En supposant que l'essentiel de ces dépenses soient destinées au commerce (les services aux particuliers et de transport n'entrent pas dans le champ de cette évaluation) et que l'ouverture dominicale ne provoque pas d'effet de lissage sur les autres jours de la semaine, la dépense supplémentaire provoquée serait inférieure à 0,7 Mrd d'euros²⁹, ce qui est insuffisant pour évaluer l'impact sur l'emploi au niveau macroéconomique, même si les conséquences pour certaines enseignes situées dans des lieux de forte fréquentation touristique pourraient être extrêmement positives.

²⁵ "Ainsi, Mme la Présidente, on estime à près de 115 000 le nombre de salariés dans le secteur du commerce au détail qui travaillent normalement le dimanche et qui bénéficieraient du congé du 24 juin prochain, le jour de la fête nationale. Pour environ 315 000 autres salariés du secteur du commerce de détail qui ne sont pas habituellement au travail le dimanche, ils conserveront le droit du congé le lundi, le lendemain de la fête nationale." *Journal des débats de l'Assemblée Nationale du Québec*, mercredi 6 juin 2007 — Vol. 40 N° 16.

²⁶ Cf. les résultats de l'enquête auprès des consommateurs dans la première partie.

²⁷ Quenneville, B., Cholette, P. and Morry, M. [1999].

²⁸ "Les Comptes du Tourisme 2007", Direction du Tourisme, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, septembre 2008.

²⁹ 4,4 Mrds euros x 1/6 jour supplémentaire = 0,7 Mrd d'euros.

Tableau N° 72 :
Résultats de la simulation pour la partie « Non-alimentaire »
Effets directs

	Scénario « Effet de cannibalisme » et « Effet d'offre »	Scénario « Effet de cannibalisme » seul
% de commerces décidant d'ouvrir le dimanche	20%	20%
Effectifs salariés de ces commerces	190 000	190 000
Embauches potentielles dans le champ des commerces décidant d'ouvrir le dimanche	17 200	17 200
Transfert de chiffre d'affaires vers ces commerces	3,7 Mrds €	3,7 Mrds €
Effectifs salariés des commerces non concernés ³⁰	740 000	740 000
Pertes d'emplois dans les commerces non concernés (effet de "cannibalisme")	-22 600	-22 600
Effet total sur l'emploi du commerce	-5 400	-5 400

Bouclage macro-économique : effets induits

Effet sur les prix à la consommation	-0,0%	-0,0%
Effet sur les revenus salariaux des ménages	+0,0%	+0,0%
Effet sur la consommation des ménages <i>ex post</i>	+0,5%	+0,1%
Effet sur l'investissement des entreprises	-0,1%	-0,1%
Effet sur le PIB	+0,4%	+0,0%
Effet sur l'emploi	+20 200	0

Effets sur l'emploi total

Effets directs	-5 400	-5 400
Effets induits	+20 200	0
Effets totaux	+14 800	-5 400

L'effet total résulte de la confrontation entre l'effet de cannibalisme, défavorable à l'emploi, et l'effet d'exposition à l'offre, favorable à l'emploi. La capacité de la mesure à être créatrice d'emploi repose donc principalement sur la valeur de l'effet d'offre, c'est à dire du transfert d'épargne vers la consommation.

Le fait que les effets directs soient défavorables à l'emploi s'explique par le fait que la fonction remplie par le commerce de détail (distribuer les biens de consommation aux ménages) peut être réalisée par des effectifs moins nombreux car elle est davantage pris en charge par des formats commerciaux plus productifs.

³⁰ Soit, parce qu'ils ont déjà la possibilité d'ouvrir (meubles, fleurs, presse...), soit, parce qu'ils décideraient de ne pas ouvrir.

Les effets induits, principalement imputables à l'effet d'offre, sont en revanche favorables à l'emploi total. Il traduit les conséquences éventuelles en termes d'emploi total d'une exposition plus grande des consommateurs au commerce de détail.

Comme l'effet d'offre ne concerne pas l'alimentaire, les reports de consommation sont défavorables à l'emploi du commerce alimentaire, même s'ils permettent une amélioration de la productivité du secteur, tandis que les effets de bouclage sont quasiment nuls. La simulation des scénarios dans l'alimentaire conduit à une perte d'emplois dans les deux hypothèses (-6 800 pour le Sc. « limité », -16 200 pour le Sc. « majorant »). Ce solde négatif reste toutefois d'une amplitude très limitée au regard de la masse d'emplois du commerce de détail (1,8 million de personnes) et des marges d'erreurs dans la définition des paramètres.

Dans le commerce non-alimentaire, la simulation des scénarios conduit à une perte d'emplois dans l'hypothèse d'absence d'effet d'offre (-5 400 pour le Sc. "Effet de cannibalisme seul"), un gain net d'emplois dans l'hypothèse alternative (+14 800 pour le Sc. « Effet de cannibalisme » et « Effet d'offre »). Ce solde est également d'une amplitude très limitée.

Tableau N° 73 :
Croisement des différents scénarios de la simulation

Scénario Commerce alimentaire	Scénario Commerce non-alimentaire	Effet total sur l'emploi
« Limité »	« Cannibalisme » seul	-12 200
« Majorant »	« Cannibalisme » seul	-21 600
« Limité »	« Cannibalisme » et « Effet d'offre »	+8 000
« Majorant »	« Cannibalisme » et « Effet d'offre »	-1 400

BIBLIOGRAPHIE

ARTUS P., CAHUC P., ZYLBERBERG A. [2007], *Temps de travail, revenu et emploi*, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 68, La Documentation Française, Paris.

AULD R. [1984], "The Shops Acts: Late-Night and Sunday Opening, *Report of the Committee of inquiry into proposals to amend the shops Act*, Home Office, November.

CETTE G., CUNÉO P., PRÉEL B., HERBAY J.-P. [1992], "Ouverture dominicale : impact macro-économique", *Futuribles*, n°164, Avril.

CLEMENZ G. [2005], "Non-Sequential Consumer Search and the Consequences of a Deregulation of Trading Hours", *European Economic Review*, vol. 34, pp. 1323-1337.

GEIGER S. [2007], "Exploring Night-Time Grocery Shopping Behaviour, *Retailing and Consumer Services*, vol. 14, pp. 24-34.

GOOS M. [2005], "The Impact of Shop Closing Hours on Labor and Product Markets", Discussion Paper, Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, april.

INDERST R., IRMEN A. [2005], "Shopping Hours and Price Competition", *European Economic Review*, vol. 49, pp. 1105-1124.

JACOBSEN J.P., KOOREMAN P. [2005], "Timing Constraints and the Allocation of time: The Effects of Changing Hours Regulations in The Netherlands", *European Economic Review*, vol. 49, pp. 9-27.

KAJALO S. [2003], "Impact of Deregulation of Trading Hours on Grocery Store Retailing", ANZMAC 2003 Conference Proceedings, Adelaide, 1-3 december.

KAY J.A., MORRIS C.N., JAFFER S.M., MEADOWCROFT S.A. [1984], *The Regulation of Retail Opening Hours*, The Institute for Fiscal Studies, London.

KAY J.A., MORRIS C.N. [1987], "The Economic Efficiency of Sunday Trading Restrictions", *Journal of Industrial Economics*, vol. XXXVI, pp. 113- 129.

MORRISON S.A., NEWMAN R.J. [1983], "Hours of Operation Restrictions and Competition among Retail Firms", *Economic Inquiry*, vol. 21, pp. 107-114.

MOOREHOUSE J.C. [1984], "Is Tullock Correct about Sunday Closing Laws?", *Public Choice*, vol. 42, pp. 197-203.

OLIVEIRA SIQUEIRA J., FELISONI DE ANGELO C., LARA DE SIQUEIRA J. P., [2000] "Análise do Problema da Abertura do Comércio aos Domingos", Dep. de Administração FEA-USP, Universidade de São Paulo.

QUENNEVILLE, B., CHOLETTE, P. and MORRY, M. [1999], "Should Stores be Open on Sunday? The Impact of Sunday Opening on the Retail Trade Sector in New Brunswick.", *Journal of Official Statistics*, 15, 3, pp 449-464.

ROCHFORT R. [2008], *Un commerce pour la ville*, Editions de l'Aube.

SKUTERUD M. [2005], "The impact of Sunday Shopping on Employment and Hours of Work in the Retail Industry: Evidence from Canada", *European Economic Review*, vol. 49, pp. 1953-1978.

TADDÉI D. [1992], "Presque jamais le dimanche", *Futuribles*, n°164, Avril.

TANGUAY G.A., VALLEE L., LANOIE P. [1995], "Shopping Hours and Price Levels in the Retailing Industry: A Theoretical and Empirical Analysis", *Economic Inquiry*, vol. 33, pp. 516-524.

WILLIAMSON B., HARGREAVES J., BOND J., LAY H. [2006], *The Economic Costs and Benefits of Easing Sunday Shopping Restrictions on Large Stores in England and Wales*, Report for the Department of Trade and Industry, Indepen Consulting?

BURDA M., WEIL P. [2005], « *Blue Laws* », *working paper*, ECARES, ULB, CEPR, NBER, October.

INGENE C.A. [1986], "The Effect of Blue Laws on Consumer Expenditures at Retail", *Journal of Macroeconomics*, fall, pp. 53-71.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1	14
<i>A proximité de chez vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ?</i>	
Tableau N° 2	14
<i>Quels types de magasins sont ouverts le dimanche ? Les magasins ALIMENTAIRES ?</i>	
Tableau N° 3	14
<i>Quels types de magasins sont ouverts le dimanche ? Les magasins NON ALIMENTAIRES (bricolage, jardinage, meubles) ?</i>	
Tableau N° 4	15
<i>Est-ce que vous achetez le dimanche ? (personnes déclarant acheter le dimanche au moins l'une des 5 catégories de produits abordés)</i>	
Tableau N° 5	16
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : A proximité de chez-vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ?)</i>	
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : A proximité de chez-vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ?)</i>	
Tableau N° 7	17
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins ... le dimanche ?</i>	
Tableau N° 8	17
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ? (ensemble de l'échantillon)</i>	
Tableau N° 9	18
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins... le dimanche ? (sous-population des personnes ayant déclaré que les magasins sont ouverts le dimanche à proximité de chez eux)</i>	
Tableau N° 10	19
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour ...</i>	
Tableau N° 11	19
<i>Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable, plutôt favorable plutôt défavorable, très défavorable à cette idée ...</i>	
Tableau N° 12	21
<i>Et si cette autorisation d'ouverture des commerces le dimanche ne devait porter que sur le dimanche matin, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ... (personnes ayant répondu « plutôt défavorable » ou « très défavorable » à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent)</i>	
Tableau N° 13	22
<i>Et si cette autorisation d'ouverture des commerces le dimanche ne devait porter que sur le dimanche matin, trouveriez-vous cette mesure suffisante ou insuffisante ... (personnes ayant répondu « plutôt favorable » ou « très favorable » à la question : « Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent »)</i>	
Tableau N° 14	22
<i>Et si cette autorisation d'ouverture le dimanche était seulement réservée aux grandes agglomérations et non aux petites villes et aux zones rurales, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ...</i>	
Tableau N° 15	23
<i>Et si cette autorisation d'ouverture le dimanche était seulement réservée aux seuls commerces de centre ville et non aux commerces de la périphérie, seriez-vous très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ...</i>	
Tableau N° 16	24
<i>Réponse recodée à la question ouverte : Pourquoi y êtes-vous « très / plutôt favorable »</i>	
Tableau N° 17	25
<i>Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable.</i>	

Tableau N° 18	26
<i>Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes très favorable à cette idée, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ?</i>	
Tableau N° 19	27
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ? vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable ...)</i>	
Tableau N° 20	28
<i>Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...</i>	
Tableau N° 21	29
<i>Diriez-vous que, de manière générale, vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie ...</i>	
Tableau N° 22	30
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire vos achats le dimanche dans les magasins ... (croisement avec les réponses à la question : Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)</i>	
Tableau N° 23	31
<i>Vous arrive t'il de faire régulièrement des achats le dimanche dans les magasins ... (croisement avec les réponses à la question : Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)</i>	
Tableau N° 24	32
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats le dimanche dans les magasins ... (Somme des réponses "de temps en temps" et "régulièrement")</i>	
Tableau N° 25	33
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats le dimanche dans les magasins ... (Somme des réponses "de temps en temps" et "régulièrement"). Croisement avec les réponses à la question : « Vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie »)</i>	
Tableau N° 26	33
<i>Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ?</i>	
Tableau N° 27	34
<i>A proximité de chez vous, les magasins sont-ils ouverts le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Diriez-vous que, de manière générale, vous manquez de temps pour faire les achats dont vous avez besoin ou envie ?)</i>	
Tableau N° 28	35
<i>En général, à quoi occupez-vous vos dimanches ? (plusieurs réponses possibles) (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ? vous êtes très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable, très défavorable)</i>	
Tableau N° 29	37
<i>D'une manière générale, est-ce que vous considérez la consommation comme un plaisir ou comme une nécessité (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent ?)</i>	
Tableau N° 30	37
<i>Vous rendre dans les magasins ..., est-ce un plaisir ou plutôt une corvée ?</i>	
Tableau N° 31	38
<i>Vous rendre dans un magasin vendant des... est-ce plutôt un plaisir ou plutôt une corvée (croisement avec les réponses à la question : Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche)</i>	
Tableaux N° 32A – 32B – 32C – 32D et 32E	38
<i>Vous rendre dans un magasin vendant des ... est-ce plutôt un plaisir ou plutôt une corvée (croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent)</i>	
Tableau N° 33	41
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche simplifierait la vie des gens, êtes-vous ...</i>	
Tableau N° 34	41
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche permettrait de créer des emplois, vous êtes ...</i>	

Tableau N° 35	42
<i>Si je vous dis, il est important que les salariés soient libres de pouvoir travailler le dimanche s'ils le souhaitent, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 36	42
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche permettrait aux salariés du commerce de gagner davantage, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 37	43
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche renforcerait encore la place de la consommation dans notre société, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 38	43
<i>Si je vous dis, il est important que le dimanche reste un jour pas comme les autres, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 39	44
<i>Si je vous dis, il est important que le dimanche reste un jour où la plupart des gens ne travaillent pas, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 40	44
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche aurait des conséquences négatives pour les salariés du commerce, notamment sur le plan de leur vie de famille, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 41	44
<i>Si je vous dis, autoriser l'ouverture des commerces le dimanche porterait un mauvais coup au petit commerce, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 42	45
<i>Si je vous dis, le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achat, vous êtes ...</i>	
Tableau N° 43	46
<i>Si je vous dis, le temps d'ouverture des commerces est déjà suffisant pour pouvoir faire face à ses besoins d'achat, êtes-vous ...</i>	
Tableau N° 44	47
<i>Seriez-vous prêt en tant que salarié à travailler régulièrement le dimanche ?</i>	
Tableau N° 45	49
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (nombre de catégories de produits auxquelles il a été répondu « oui »)</i>	
Tableau N° 46	49
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (oui = individus ayant répondu « oui » pour au moins une catégorie de produits)</i>	
Tableau N° 47	50
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (oui = individus ayant répondu « oui » pour au moins une catégorie de produits)</i>	
Tableau N° 48	51
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (réponse "oui")</i>	
Tableau N° 49	52
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine" (réponse "oui")</i>	
Tableau N° 50	52
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire ce jour là plutôt que le reste de la semaine ...</i>	
Tableau N° 51	53
<i>Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à ... (nombre de catégories de produits auxquelles il a été répondu « oui »).</i>	
Tableau N° 52	54
<i>Et pensez-vous que cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré ...</i>	
Tableau N° 53	55
<i>Si tous les magasins étaient ouverts le dimanche, où iriez-vous en priorité ?</i>	
Tableau N° 54	56
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour ...</i>	
Tableau N° 55	58
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour...</i>	

Tableau N° 56	58
<i>Si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour...</i>	
Tableau N° 57	59
<i>Avez-vous déjà acheté un produit sur Internet</i>	
Tableau N° 58	59
<i>Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question : « avez-vous déjà acheté sur Internet ?)</i>	
Tableau N° 59	60
<i>Est-ce que, dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ... (personnes ayant répondu « oui » à la question : avez-vous déjà acheté sur Internet ?)</i>	
Tableau N° 60	61
<i>Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question « avez-vous déjà acheté un produit sur Internet. Croisement avec la question : Est-ce que dans l'ensemble, vous considérez plutôt que ...)</i>	
Tableau N° 61	62
<i>Au cours des 6 derniers mois, combien de fois avez-vous acheté des produits sur Internet ? (personnes ayant répondu « oui » à la question : « avez-vous déjà acheté un produit sur Internet. Croisement avec les réponses à la question : Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent)</i>	
Tableau N° 62	63
<i>Pourquoi avez-vous acheté sur Internet, est-ce parce que ...</i>	
<i>En premier ?</i>	
Tableau N° 63	63
<i>Pourquoi avez-vous acheté sur Internet, est-ce parce que ...</i>	
<i>En second ?</i>	
Tableau N° 64	64
<i>Proportion d'acheteurs sur Internet et non-acheteurs sur Internet qui déclarent acheter de temps en temps ou régulièrement dans les magasins le dimanche</i>	
Tableau N° 65	64
<i>Et si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine ?"</i>	
Tableau N° 66	65
<i>"Et si tous les commerces étaient ouverts le dimanche, vous en profiteriez pour faire vos achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine ?" (personnes qui ont déjà acheté sur Internet)</i>	
Tableau N° 67	65
<i>"Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à..." (personnes ayant déclaré qu'elles profiteraient de l'ouverture dominicale pour faire des achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine et qui ont déjà acheté sur Internet")</i>	
Tableau N° 68	66
<i>"Pensez-vous que si tous les commerces étaient ouverts le dimanche cela vous amènerait à augmenter votre budget consacré à..." (personnes ayant déclaré qu'elles profiteraient de l'ouverture dominicale pour faire des achats de... ce jour là plutôt que le reste de la semaine et qui ont déjà acheté sur Internet")</i>	
Tableau N° 69	69
<i>Et si vous deviez choisir entre l'ouverture des commerces le dimanche ou la généralisation d'une fermeture tardive au moins une fois par semaine, vous retiendriez plutôt ...</i>	
Tableau N° 70	70
<i>Est-ce qu'il vous arrive de faire des achats dans les magasins le dimanche ? (croisement avec les réponses à la question : Et si vous deviez choisir entre l'ouverture des commerces le dimanche ou la généralisation d'une fermeture tardive au moins une fois par semaine, vous retiendriez plutôt) :</i>	
Tableau N° 71	78
<i>Résultats de la simulation pour la partie "Alimentaire"</i>	
Tableau N° 72	80
<i>Résultats de la simulation pour la partie "Non-alimentaire"</i>	
Tableau N° 73	81
<i>Croisement des différents scénarios de la simulation</i>	